



TERRITOIRE ENGAGÉ
PAR NATURE

Programme d'actions :

Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle-Sud

Novembre - 2021



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 1 : Renforcer la culture d'administration durable

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Durant l'élaboration de son PCAET, la CCSMS a souhaité élargir les connaissances de ses agents sur les thématiques Climat-Air-Energie pour mieux les intégrer dans leurs actions.

Actuellement, les volets sociaux et énergétiques sont mal intégrés dans la commande publique, le plan de formation des agents est en cours d'élaboration et il n'y a pas de plan de communication défini pour accentuer la connaissance et la sensibilisation en interne.

Il y a néanmoins une centrale d'achat sur la CCSMS.

Concernant le volet mobilité durable au sein de la CCSMS, des vélos électriques ont été mis à disposition avec un déploiement de bornes de recharge. Le réseau cyclable est plutôt étendu mais comporte plusieurs discontinuités qui nécessitent un réaménagement du réseau. Du point de vue des modes de transports motorisés, le passage d'une Délégation des Services Publics transport a occasionné une formation à l'éco-conduite de plusieurs agents et des plateformes de covoiturages sont en place.

Enfin, pour affirmer son engagement dans les thématiques Climat-Air-Energie, la CCSMS a voté l'attribution d'un budget dédié ainsi que la mise en place d'un suivi de ce budget pour proposer des actions concrètes en réponse aux enjeux Climat-Air-Energie. De plus, et dans l'optique de simplifier la mise en place de certaines de ces actions, elle s'est engagée dans des démarches de coopération par exemple avec les institutions régionales lors de sa participation à l'élaboration du schéma régional (SRADDET). La collectivité souhaite impliquer ses agents à différentes échelles pour implanter une culture durable et renforcer son exemplarité.

Objectifs :

Ancrer la vision Climat-Air-Energie dans la culture de la CCSMS et de ses Directions en agissant sur différents axes comme : la politique achat, la mobilité, la connaissance des bonnes pratiques au travail et dans le cadre personnel ou encore la visibilité financière. Le but final est que l'agent soit impliqué au quotidien dans la mise en œuvre de la politique de la CCSMS afin de réduire son impact sur l'environnement.

Cibles : Les agents et élus de la CCSMS

Action 1 : Coordonner les actions développement durable de la collectivité en lien avec la labélisation cit'ergie

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectifs :

- Effectuer le suivi du plan d'actions PCAET et de la démarche Cit'ergie -

Disposer d'argumentaire pour des arbitrages de décisions politiques

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		



La création d'un budget spécifique dédié aux thématiques Climat-Air-Energie a pour objectif de suivre l'évolution des plans d'actions PCAET et Cit'ergie. Le budget prend en compte les couts de fonctionnement (réalisation des actions) d'un côté et l'investissement de l'autre.

Impacts Qualité de l'air	X		
--------------------------	---	--	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Budget politique énergétique (euros/hab.an) Valorisation des CEE (kWhcumacvalorisé/an)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Animation et mise en œuvre du Plan Climat et de la démarche Cit'ergie	2022	2027	CCSMS	-	-	150 000 €	5.1.2

Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 1 : Renforcer la culture d'administration durable

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Durant l'élaboration de son PCAET, la CCSMS a souhaité élargir les connaissances de ses agents sur les thématiques Climat-Air-Energie pour mieux les intégrer dans leurs actions.

Actuellement, les volets sociaux et énergétiques sont mal intégrés dans la commande publique, le plan de formation des agents est en cours d'élaboration et il n'y a pas de plan de communication définit pour accentuer la connaissance et la sensibilisation en interne.

Il y a néanmoins une centrale d'achat sur la CCSMS.

Concernant le volet mobilité durable au sein de la CCSMS, des vélos électriques ont été mis à disposition avec un déploiement de bornes de recharge. Le réseau cyclable est plutôt étendu mais comporte plusieurs discontinuités qui nécessitent un réaménagement du réseau. Du point de vue des modes de transports motorisés, le passage d'une Délégation des Services Publics transport a occasionné une formation à l'éco-conduite de plusieurs agents et des plateformes de covoiturages sont en place.

Enfin, pour affirmer son engagement dans les thématiques Climat-Air-Energie, la CCSMS a voté l'attribution d'un budget dédié ainsi que la mise en place d'un suivi de ce budget pour proposer des actions concrètes en réponse aux enjeux Climat-Air-Energie. De plus, et dans l'optique de simplifier la mise en place de certaines de ces actions, elle s'est engagée dans des démarches de coopération par exemple avec les institutions régionales lors de sa participation à l'élaboration du schéma régional (SRADDET). La collectivité souhaite impliquer ses agents à différentes échelles pour implanter une culture durable et renforcer son exemplarité.

Objectifs :

Ancrer la vision Climat-Air-Energie dans la culture de la CCSMS et de ses Directions en agissant sur différents axes comme : la politique achat, la mobilité, la connaissance des bonnes pratiques au travail et dans le cadre personnel ou encore la visibilité financière. Le but final est que l'agent soit impliqué au quotidien dans la mise en œuvre de la politique de la CCSMS afin de réduire son impact sur l'environnement.

Cibles : Les agents et élus de la CCSMS

Action 2 : Améliorer la politique achat de la collectivité

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics et dans les commandes publiques quand cela est pertinent.

Description :

La CCSMS coopérera dans un premier temps avec d'autres collectivités en identifiant des cahiers des charges qui serviront d'exemples, en s'inscrivant dans des réseaux d'acheteurs afin de bénéficier de retours d'expériences, et en renforçant le recours aux groupement de

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie		x	
Impacts GES		x	

commandes. Elle va ensuite effectuer une sensibilisation aux critères à intégrer systématiquement dans ses marchés publics d'achat de biens matériels ou de services (des critères d'efficacité énergétique et environnementale, de réduction de l'impact environnemental ou de coût du cycle de vie s'ils existent pour le matériel de bureau, d'entretien, d'alimentation etc...). Enfin, elle devra identifier les marchés et appels d'offre publics ou ces critères peuvent être pris en considération.

Impacts Qualité de l'air		x	
--------------------------	--	---	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part des marchés avec des clauses environnementales (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Intégrer des critères sociétaux et environnementaux dans les marchés publics, notamment avec la centrale d'achat	2022	2027	CCSMS	-	-	Services généraux	5.2.4



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 1 : Renforcer la culture d'administration durable

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Durant l'élaboration de son PCAET, la CCSMS a souhaité élargir les connaissances de ses agents sur les thématiques Climat-Air-Energie pour mieux les intégrer dans leurs actions.

Actuellement, les volets sociaux et énergétiques sont mal intégrés dans la commande publique, le plan de formation des agents est en cours d'élaboration et il n'y a pas de plan de communication définit pour accentuer la connaissance et la sensibilisation en interne.

Il y a néanmoins une centrale d'achat sur la CCSMS.

Concernant le volet mobilité durable au sein de la CCSMS, des vélos électriques ont été mis à disposition avec un déploiement de bornes de recharge. Le réseau cyclable est plutôt étendu mais comporte plusieurs discontinuités qui nécessitent un réaménagement du réseau. Du point de vue des modes de transports motorisés, le passage d'une Délégation des Services Publics transport a occasionné une formation à l'éco-conduite de plusieurs agents et des plateformes de covoiturages sont en place.

Enfin, pour affirmer son engagement dans les thématiques Climat-Air-Energie, la CCSMS a voté l'attribution d'un budget dédié ainsi que la mise en place d'un suivi de ce budget pour proposer des actions concrètes en réponse aux enjeux Climat-Air-Energie. De plus, et dans l'optique de simplifier la mise en place de certaines de ces actions, elle s'est engagée dans des démarches de coopération par exemple avec les institutions régionales lors de sa participation à l'élaboration du schéma régional (SRADDET). La collectivité souhaite impliquer ses agents à différentes échelles pour implanter une culture durable et renforcer son exemplarité.

Objectifs :

Ancrer la vision Climat-Air-Energie dans la culture de la CCSMS et de ses Directions en agissant sur différents axes comme : la politique achat, la mobilité, la connaissance des bonnes pratiques au travail et dans le cadre personnel ou encore la visibilité financière. Le but final est que l'agent se sente impliqué au quotidien dans la mise en œuvre de la politique de la CCSMS afin de réduire son impact sur l'environnement.

Cibles : Les agents et élus de la CCSMS

Action 3 : Encourager les agents de la collectivité à utiliser des mobilités actives ou des modes doux lors des déplacements professionnels

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Renforcer l'exemplarité de la CCSMS en incitant les agents à utiliser des modes de transports alternatifs/actifs.

Description :

La CCSMS va informer les agents de l'enjeu que représente l'utilisation des mobilités actives. Elle mettra des véhicules à disposition, ou incitera les agents à utiliser leur matériel, tout en les formant. Elle va également aménager un espace pratique et sécurisé pour le

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie		x	
Impacts GES			x



stationnement des véhicules. Cela facilitera l'incitation à ce changement d'habitude. Elle va également identifier des itinéraires pour simplifier la tâche à ses employés.

Impacts Qualité de l'air			x
--------------------------	--	--	---

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part des agents se déplaçant à vélo (%) Part de voirie aménagée pour les cycles (%) Part modale vélos (%) Stationnement vélo (nb/100hab)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Proposer des initiations aux vélos et aux véhicules électriques	2022	2027	CCSMS				4.1.1
Mettre à disposition des salariés CCSMS des moyens de déplacement actifs (VAE)	2022	2027	CCSMS	-	-	3 000 euros	4.1.1
Créer un espace sécurisé pour garer des vélos	2022	2027	CCSMS	-	-	20 000 euros	4.1.1



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 1 : Renforcer la culture d'administration durable

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Durant l'élaboration de son PCAET, la CCSMS a souhaité élargir les connaissances de ses agents sur les thématiques Climat-Air-Energie pour mieux les intégrer dans leurs actions.

Actuellement, les volets sociaux et énergétiques sont mal intégrés dans la commande publique, le plan de formation des agents est en cours d'élaboration et il n'y a pas de plan de communication défini pour accentuer la connaissance et la sensibilisation en interne.

Il y a néanmoins une centrale d'achat sur la CCSMS.

Concernant le volet mobilité durable au sein de la CCSMS, des vélos électriques ont été mis à disposition avec un déploiement de bornes de recharge. Le réseau cyclable est plutôt étendu mais comporte plusieurs discontinuités qui nécessitent un réaménagement du réseau. Du point de vue des modes de transports motorisés, le passage d'une Délégation des Services Publics transport a occasionné une formation à l'éco-conduite de plusieurs agents et des plateformes de covoiturages sont en place.

Enfin, pour affirmer son engagement dans les thématiques Climat-Air-Energie, la CCSMS a voté l'attribution d'un budget dédié ainsi que la mise en place d'un suivi de ce budget pour proposer des actions concrètes en réponse aux enjeux Climat-Air-Energie. De plus, et dans l'optique de simplifier la mise en place de certaines de ces actions, elle s'est engagée dans des démarches de coopération par exemple avec les institutions régionales lors de sa participation à l'élaboration du schéma régional (SRADDET). La collectivité souhaite impliquer ses agents à différentes échelles pour implanter une culture durable et renforcer son exemplarité.

Objectifs :

Ancrer la vision Climat-Air-Energie dans la culture de la CCSMS et de ses Directions en agissant sur différents axes comme : la politique achat, la mobilité, la connaissance des bonnes pratiques au travail et dans le cadre personnel ou encore la visibilité financière. Le but final est que l'agent soit impliqué au quotidien dans la mise en œuvre de la politique de la CCSMS afin de réduire son impact sur l'environnement.

Cibles : Les agents et élus de la CCSMS

Action 4 : Renforcer la connaissance et la sensibilité de la collectivité sur les thématiques Climat Air Energie (CAE)

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS		
	Faible	Moyen	Fort
Objectif : Normaliser la connaissance sur les thématiques Climat-Air-Energie dans la culture d'administration de la CCSMS.			
Description : Les agents de la CCSMS doivent avoir les connaissances nécessaires pour intégrer les critères environnementaux dans leur service et dans leurs habitudes de travail. Le meilleur levier d'action consiste à organiser régulièrement des réunions de sensibilisation et d'information	Impacts Énergie	X	
	Impacts GES	X	



sur ces thématiques, avec des ateliers et des débats sur la politique environnementale et énergétique de la collectivité. Des outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la CCSMS peuvent également être utilisés.

Le recours à des formations est aussi conseillé pour une instruction plus pointue sur certains domaines (ex : éco-conduite).

Impacts Qualité de l'air			
		X	

Enfin, les agents devront donner leur retour d'expérience en interne, et échanger avec les salariés d'autres collectivités (voire des institutions départementales et régionales) afin de partager leurs connaissances et collaborer sur certains projets.

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part d'agents formés à l'écoconduite (%) Nombre de manifestations / actions par an sur l'énergie et le climat Nombre de projets intercommunaux sur l'énergie et le climat	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Développer les partenariats techniques autour des thématiques CAE : s'informer, échanger, diffuser des informations	2022	2027	CCSMS	-	Réseau Climaxion	0	6.1.1 et 6.2.2
Sensibiliser les élus et les services à l'adaptation au changement climatique	2022	2027	CCSMS	-	ADEME	0	5.2.3
Former les services à l'éco-conduite (2 agents / an)	2022	2027	CCSMS	-	-	12 000 euros	4.1.2



Améliorer la connaissance de la qualité de l'air sur le territoire par la réalisation d'une campagne de mesure. Cette connaissance pourra alors servir de base d'information à diffuser après des différents acteurs du territoire.

Utiliser les différents supports d'information à disposition de la CCSMS pour sensibiliser les agents et tous les acteurs du territoire sur la qualité de l'air globale mesurée et sur les incidents avec les pics de pollution. Intégrer la notion de qualité de l'air intérieure dans les bâtiments publics communaux. Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la collectivité seront les principaux leviers d'action.

Impacts Qualité de l'air			x

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	<p>Suivi des émissions de polluants atmosphériques (tonnes/an)</p> <p>Part des élus et des agents sensibilisés aux enjeux liés à la qualité de l'air (%)</p> <p>Nombres de manifestations organisées évoquant les enjeux liés à la qualité de l'air</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Réaliser une campagne de mesure de la qualité de l'air sur le territoire	2022	2023	CCSMS		Atmo	15 000 €	1.1.2
Informier et sensibiliser les élus et habitants à la qualité de l'air	2023	2025	CCSMS	-	Atmo		5.1.3 & 6.5.4
Coordonner la réalisation de campagnes de mesure de qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics communaux	2022	2024	CCSMS	-	Communes		2.1.3



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 2 : Améliorer la gestion de l'énergie, des déchets et des ressources naturelles (air, eau, biodiversité)

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La gestion de l'énergie, l'eau et les déchets dépend de divers acteurs. La CCSMS n'a pas la compétence pour la gestion des déchets, de la ressource en eau, et pour la distribution d'énergie.

Du point de vue de la gestion de l'énergie, la CCSMS gère son propre patrimoine tandis que les communes gèrent le leur. À ce titre il est possible d'agir pour optimiser et réduire ces consommations, la CCSMS souhaitant être exemplaire dans ce domaine. Par exemple, dans le cadre de sa démarche TEPCV, la collectivité a remis en état 6500 points lumineux pour 28 des 76 communes du territoire. En outre elle souhaite initier une stratégie partagée avec ses communes autour de leur patrimoine (audit et gestion).

Concernant la gestion de l'eau, le partage est plus complexe. La compétence revient au syndicat des eaux mais le transfert vers la CCSMS est en cours d'étude. A ce jour, la ressource en eau potable est partagée entre 46 entités exploitantes affichant un rendement global de distribution de 80%. De plus, l'assainissement est le poste le plus important en matière énergétique alors que la collectivité possède 23 STEP pour 41 des 76 communes du territoire. Cependant, l'efficacité énergétique des installations d'épuration des eaux usées de la collectivité reste élevée. Enfin, sur le volet des eaux pluviales et inondations, certains PLU commencent à les intégrer et elles sont désormais prises en compte dans les programmes de travaux. La CCSMS a la compétence GEMAPI depuis 2018.

En ce qui concerne la gestion des déchets, c'est une compétence du PETR. La collecte aux portes à porte pour toutes les communes est assurée par un prestataire, SITA LORRAINE. En parallèle, la CCSMS a effectué une forte sensibilisation sur cette thématique (avec la redevance incitative notamment) et mis en place des points de collecte en apport volontaire. Le PETR a d'ailleurs recensé tous ces points de collecte sur un site dédié à cet effet. Enfin, le suivi des tonnages est effectué par le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg. Sur la CCSMS, une baisse globale des tonnages collectés est observée depuis 2010. La collectivité évolue vers une amélioration de son cycle de gestion des déchets en mettant l'accent sur la valorisation énergétique de ses déchets (composteurs collectifs, méthanisation).

Objectifs :

Agir sur chacun de ces domaines pour faciliter leur optimisation : accentuer la sensibilisation, pérenniser les actions déjà en place, faciliter la cohésion entre les acteurs de chacune de ces compétences pour augmenter l'efficacité énergétique, pour limiter l'empreinte écologique du territoire et pour protéger la ressource en eau.

Cibles : Citoyens / Collectivité / Communes / PETR / Syndicat des Eaux

Action 6 : Optimiser l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Réduire les consommations et la facture énergétique du patrimoine de la collectivité.

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie			x
Impacts GES	x		



La collectivité doit avoir une parfaite connaissance de son patrimoine bâti et de son éclairage public. Les consommations doivent être contrôlées et suivies.

Le patrimoine bâti devra être soumis à un diagnostic énergétique et l'éclairage public devra être actualisé avec des équipements plus économes en énergie.

Impacts Qualité de l'air		x	
--------------------------	--	---	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part de bâtiments ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique (%) Consommation moyenne de l'éclairage public (kWh/hab.an) Puissance moyenne des points lumineux (kW/point)	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Réaliser un audit énergétique du patrimoine communautaire grâce à l'embauche d'un CEP	2022	2024	CCSMS	-	ADEME	150 000€	2.1.2 et 2.1.3
Faciliter la mise en œuvre de mesures (bonnes pratiques) pour améliorer la performance énergétique de l'éclairage public	2021	2026	Communes	-	CCSMS	0	2.3.1
Pérenniser le suivi des consommations énergétiques du patrimoine	2021	2026	CCSMS	-	-	0	2.1.3 et 2.1.4



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 2 : Améliorer la gestion de l'énergie, des déchets et des ressources naturelles (air, eau, biodiversité)

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La gestion de l'énergie, l'eau et les déchets dépend de divers acteurs. La CCSMS n'a pas la compétence pour la gestion des déchets, de la ressource en eau, et pour la distribution d'énergie.

Du point de vue de la gestion de l'énergie, la CCSMS gère son propre patrimoine tandis que les communes gèrent le leur. À ce titre il est possible d'agir pour optimiser et réduire ces consommations, la CCSMS souhaitant être exemplaire dans ce domaine. Par exemple, dans le cadre de sa démarche TEPCV, la collectivité a remis en état 6500 points lumineux pour 28 des 76 communes du territoire. En outre elle souhaite initier une stratégie partagée avec ses communes autour de leur patrimoine (audit et gestion).

Concernant la gestion de l'eau, le partage est plus complexe. La compétence revient au syndicat des eaux mais le transfert vers la CCSMS est en cours d'étude. A ce jour, la ressource en eau potable est partagée entre 46 entités exploitantes affichant un rendement global de distribution de 80%. De plus, l'assainissement est le poste le plus important en matière énergétique alors que la collectivité possède 23 STEP pour 41 des 76 communes du territoire. Cependant, l'efficacité énergétique des installations d'épuration des eaux usées de la collectivité reste élevée. Enfin, sur le volet des eaux pluviales et inondations, certains PLU commencent à les intégrer et elles sont désormais présent en compte dans les programmes de travaux. La CCSMS à la compétence GEMAPI depuis 2018.

En ce qui concerne la gestion des déchets, c'est une compétence du PETR. La collecte aux portes à porte pour toutes les communes est assurée par un prestataire, SITA LORRAINE. En parallèle, la CCSMS a effectué une forte sensibilisation sur cette thématique (avec la redevance incitative notamment) et mis en place des points de collecte en apport volontaire. Le PETR a d'ailleurs recensé tous ces points de collecte sur un site dédié à cet effet. Enfin, le suivi des tonnages est effectué par le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg. Sur la CCSMS, une baisse globale des tonnages collectés est observée depuis 2010. La collectivité évolue vers une amélioration de son cycle de gestion des déchets en mettant l'accent sur la valorisation énergétique de ses déchets (composteurs collectifs, méthanisation).

Objectifs :

Agir sur chacun de ces domaines pour faciliter leur optimisation : accentuer la sensibilisation, pérenniser les actions déjà en place, faciliter la cohésion entre les acteurs de chacune de ces compétences pour augmenter l'efficacité énergétique, pour limiter l'empreinte écologique du territoire et pour protéger la ressource en eau.

Cibles : Citoyens / Collectivité / Communes / PETR / Syndicat des Eaux

Action 7 : Optimiser la gestion de l'eau

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS		
Objectifs : - Instaurer un cadre sur la prise en compte de la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme - Améliorer l'efficacité du traitement des eaux usées	Faible	Moyen	Fort
Description : La collectivité souhaite améliorer la gestion de l'eau en agissant notamment sur l'efficacité du réseau d'assainissement, ainsi que sur la récupération des eaux pluviales.	Impacts Énergie	x	
	Impacts GES	x	

	Impacts Qualité de l'air	x		
<p>L'état actuel de gestion de la ressource en eau de la collectivité est très bon. Néanmoins, la commune n'est pas exemplaire sur cette thématique. Afin de perfectionner la gestion et l'efficacité énergétique, il est nécessaire de poursuivre l'optimisation du traitement des eaux usées.</p> <p>Par ailleurs, les éléments de cette thématique devront être intégrés dans les documents cadres (PLU, SCOT et PLUi) afin de poser un cadre réglementaire.</p>				

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	<p>Consommation énergétique du système d'alimentation en eau potable (captage/traitement/distribution)</p> <p>Consommation énergétique des STEP (kWh/kgDBO5 éliminé)</p> <p>Proportion du territoire avec gestion spécifique des eaux pluviales (%)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Rénover les réseaux de collecte et de traitement des eaux usées	2021	2026	CCSMS	-	AERM	3 600 000 euros	3.5.1



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 2 : Améliorer la gestion de l'énergie, des déchets et des ressources naturelles (air, eau, biodiversité)

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La gestion de l'énergie, l'eau et les déchets dépend de divers acteurs. La CCSMS n'a pas la compétence pour la gestion des déchets, de la ressource en eau, et pour la distribution d'énergie.

Du point de vue de la gestion de l'énergie, la CCSMS gère son propre patrimoine tandis que les communes gèrent le leur. À ce titre il est possible d'agir pour optimiser et réduire ces consommations, la CCSMS souhaitant être exemplaire dans ce domaine. Par exemple, dans le cadre de sa démarche TEPCV, la collectivité a remis en état 6500 points lumineux pour 28 des 76 communes du territoire. En outre elle souhaite initier une stratégie partagée avec ses communes autour de leur patrimoine (audit et gestion).

Concernant la gestion de l'eau, le partage est plus complexe. La compétence revient au syndicat des eaux mais le transfert vers la CCSMS est en cours d'étude. A ce jour, la ressource en eau potable est partagée entre 46 entités exploitantes affichant un rendement global de distribution de 80%. De plus, l'assainissement est le poste le plus important en matière énergétique alors que la collectivité possède 23 STEP pour 41 des 76 communes du territoire. Cependant, l'efficacité énergétique des installations d'épuration des eaux usées de la collectivité reste élevée. Enfin, sur le volet des eaux pluviales et inondations, certains PLU commencent à les intégrer et elles sont désormais prises en compte dans les programmes de travaux. La CCSMS a la compétence GEMAPI depuis 2018.

En ce qui concerne la gestion des déchets, c'est une compétence du PETR. La collecte aux portes à porte pour toutes les communes est assurée par un prestataire, SITA LORRAINE. En parallèle, la CCSMS a effectué une forte sensibilisation sur cette thématique (avec la redevance incitative notamment) et mis en place des points de collecte en apport volontaire. Le PETR a d'ailleurs recensé tous ces points de collecte sur un site dédié à cet effet. Enfin, le suivi des tonnages est effectué par le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg. Sur la CCSMS, une baisse globale des tonnages collectés est observée depuis 2010. La collectivité évolue vers une amélioration de son cycle de gestion des déchets en mettant l'accent sur la valorisation énergétique de ses déchets (composteurs collectifs, méthanisation).

Objectifs :

Agir sur chacun de ces domaines pour faciliter leur optimisation : accentuer la sensibilisation, pérenniser les actions déjà en place, faciliter la cohésion entre les acteurs de chacune de ces compétences pour augmenter l'efficacité énergétique, pour limiter l'empreinte écologique du territoire et pour protéger la ressource en eau.

Cibles : Citoyens / Collectivité / Communes / PETR / Syndicat des Eaux

Action 8 : Réduire les impacts du plan de collecte des déchets

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Optimiser le service de collecte des déchets du territoire.

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie		x	
Impacts GES			x



La gestion des déchets de la CCSMS est d'ores et déjà très avancée. Le plan de collecte propose alors d'optimiser son service en limitant les déplacements et les consommations énergétiques inutiles. Ainsi, une collecte sur demande de l'habitant, avec un véhicule adapté et avec un conducteur formé pour une conduite plus respectueuse de l'environnement sera exigée.

Impacts Qualité de l'air		x	
---------------------------------	--	----------	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Production de déchets ménagers et assimilés par habitant (kg/hab.an) Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Optimiser le plan et les véhicules de collecte des déchets	2022	2027	PETR		CITEO, SUEZ		1.1.5
Réaliser une étude en vue d'une expérimentation pour la collecte des ordures ménagères et autres déchets selon la demande de l'habitant	2022	2023	PETR		Eco-déchets		1.1.5
Former les conducteurs de véhicules de collecte à l'éco-conduite	2022	2027	PETR		VEOLIA		1.1.5

Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 2 : Améliorer la gestion de l'énergie, des déchets et des ressources naturelles (air, eau, biodiversité)

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La gestion de l'énergie, l'eau et les déchets dépend de divers acteurs. La CCSMS n'a pas la compétence pour la gestion des déchets, de la ressource en eau, et pour la distribution d'énergie.

Du point de vue de la gestion de l'énergie, la CCSMS gère son propre patrimoine tandis que les communes gèrent le leur. À ce titre il est possible d'agir pour optimiser et réduire ces consommations, la CCSMS souhaitant être exemplaire dans ce domaine. Par exemple, dans le cadre de sa démarche TEPCV, la collectivité a remis en état 6500 points lumineux pour 28 des 76 communes du territoire. En outre elle souhaite initier une stratégie partagée avec ses communes autour de leur patrimoine (audit et gestion).

Concernant la gestion de l'eau, le partage est plus complexe. La compétence revient au syndicat des eaux mais le transfert vers la CCSMS est en cours d'étude. A ce jour, la ressource en eau potable est partagée entre 46 entités exploitantes affichant un rendement global de distribution de 80%. De plus, l'assainissement est le poste le plus important en matière énergétique alors que la collectivité possède 23 STEP pour 41 des 76 communes du territoire. Cependant, l'efficacité énergétique des installations d'épuration des eaux usées de la collectivité reste élevée. Enfin, sur le volet des eaux pluviales et inondations, certains PLU commencent à les intégrer et elles sont désormais prises en compte dans les programmes de travaux. La CCSMS a la compétence GEMAPI depuis 2018.

En ce qui concerne la gestion des déchets, c'est une compétence du PETR. La collecte aux portes à porte pour toutes les communes est assurée par un prestataire, SITA LORRAINE. En parallèle, la CCSMS a effectué une forte sensibilisation sur cette thématique (avec la redevance incitative notamment) et mis en place des points de collecte en apport volontaire. Le PETR a d'ailleurs recensé tous ces points de collecte sur un site dédié à cet effet. Enfin, le suivi des tonnages est effectué par le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg. Sur la CCSMS, une baisse globale des tonnages collectés est observée depuis 2010. La collectivité évolue vers une amélioration de son cycle de gestion des déchets en mettant l'accent sur la valorisation énergétique de ses déchets (composteurs collectifs, méthanisation).

Objectifs :

Agir sur chacun de ces domaines pour faciliter leur optimisation : accentuer la sensibilisation, pérenniser les actions déjà en place, faciliter la cohésion entre les acteurs de chacune de ces compétences pour augmenter l'efficacité énergétique, pour limiter l'empreinte écologique du territoire et pour protéger la ressource en eau.

Cibles : Citoyens / Collectivité / Communes / PETR / Syndicat des Eaux

Action 9 : Etendre les consignes de collecte des plastiques

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Sensibiliser sur les nouvelles pratiques concernant la collecte des déchets plastiques dans l'optique de réduire les quantités collectées.

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		



Utiliser les différents supports d'information à disposition de la collectivité pour sensibiliser les habitants et les entreprises du territoire sur l'évolution de consignes de collecte.

Impacts Qualité de l'air	X		
--------------------------	---	--	--

Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la collectivité seront les principaux leviers d'action.

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Production de déchets ménagers et assimilés par habitant (kg/hab.an) Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%) Part des entreprises sensibilisées (%)	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Informer les particuliers et les entreprises des nouvelles consignes de collecte	2022	2024	PETR	-	CITEO		1.2.3 & 6.3.1



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 2 : Améliorer la gestion de l'énergie, des déchets et des ressources naturelles (air, eau, biodiversité)

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La gestion de l'énergie, l'eau et les déchets dépend de divers acteurs. La CCSMS n'a pas la compétence pour la gestion des déchets, de la ressource en eau, et pour la distribution d'énergie.

Du point de vue de la gestion de l'énergie, la CCSMS gère son propre patrimoine tandis que les communes gèrent le leur. À ce titre il est possible d'agir pour optimiser et réduire ces consommations, la CCSMS souhaitant être exemplaire dans ce domaine. Par exemple, dans le cadre de sa démarche TEPCV, la collectivité a remis en état 6500 points lumineux pour 28 des 76 communes du territoire. En outre elle souhaite initier une stratégie partagée avec ses communes autour de leur patrimoine (audit et gestion).

Concernant la gestion de l'eau, le partage est plus complexe. La compétence revient au syndicat des eaux mais le transfert vers la CCSMS est en cours d'étude. A ce jour, la ressource en eau potable est partagée entre 46 entités exploitantes affichant un rendement global de distribution de 80%. De plus, l'assainissement est le poste le plus important en matière énergétique alors que la collectivité possède 23 STEP pour 41 des 76 communes du territoire. Cependant, l'efficacité énergétique des installations d'épuration des eaux usées de la collectivité reste élevée. Enfin, sur le volet des eaux pluviales et inondations, certains PLU commencent à les intégrer et elles sont désormais présentes en compte dans les programmes de travaux. La CCSMS a la compétence GEMAPI depuis 2018.

En ce qui concerne la gestion des déchets, c'est une compétence du PETR. La collecte aux portes à porte pour toutes les communes est assurée par un prestataire, SITA LORRAINE. En parallèle, la CCSMS a effectué une forte sensibilisation sur cette thématique (avec la redevance incitative notamment) et mis en place des points de collecte en apport volontaire. Le PETR a d'ailleurs recensé tous ces points de collecte sur un site dédié à cet effet. Enfin, le suivi des tonnages est effectué par le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg. Sur la CCSMS, une baisse globale des tonnages collectés est observée depuis 2010. La collectivité évolue vers une amélioration de son cycle de gestion des déchets en mettant l'accent sur la valorisation énergétique de ses déchets (composteurs collectifs, méthanisation).

Objectifs :

Agir sur chacun de ces domaines pour faciliter leur optimisation : accentuer la sensibilisation, pérenniser les actions déjà en place, faciliter la cohésion entre les acteurs de chacune de ces compétences pour augmenter l'efficacité énergétique, pour limiter l'empreinte écologique du territoire et pour protéger la ressource en eau.

Cibles : Citoyens / Collectivité / Communes / PETR / Syndicat des Eaux

Action 10 : Améliorer la gestion des biodéchets et des déchets verts

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Optimiser la gestion de la filière déchets verts et biodéchets sur tout le territoire.

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie		X	
Impacts GES		X	



Les biodéchets et déchets verts sont des déchets à composante entièrement naturelle. Une fois convenablement triés et recyclés, ils peuvent être valorisés en énergie ou en matière organique. Ils sont également source de production de GES (fermentation) s'ils ne sont pas séparés du reste des ordures ménagères.

Or, la valorisation de la matière organique produite par compostage, épandage ou méthanisation des biodéchets et déchets verts doit être utilisée pour les besoins agronomiques des sols, ou pour la production énergie (biogaz ou chaleur et électricité grâce à la biomasse).

Ainsi, la CCSMS va dresser un état des lieux des potentialités de son territoire concernant cette thématique, et sensibilisera ses habitants en fonction.

Impacts Qualité de l'air			
		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	<p>Tonnages de déchets organiques collectés (kg/hab.an)</p> <p>Valorisation des bio-déchets (biogaz et compost) = kWh/an (à défaut de kg/hab.an de biodéchets valorisés)</p> <p>Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%)</p>	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input checked="" type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Généraliser l'apport volontaire des biodéchets sur tout le territoire	2022	2027	PETR	-	ADEME		3.3.5
Réaliser une étude de gisements des biodéchets sur tout le territoire avec une analyse spécifique pour les grands producteurs	2022	2023	PETR	-	ADEME		3.3.5
Faire la promotion et subventionner l'acquisition de composteurs individuels pour les déchets verts	2021	2026	PETR	-	-		3.3.5



Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 3 : Garantir un développement territorial équilibré entre l'Homme et les ressources naturelles

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
 Le territoire de la CCSMS est représenté par une mosaïque de milieux très diversifiés. Des réservoirs de biodiversité et des corridors naturels d'ampleur régionale y sont présents. Le réseau écologique formé par le rassemblement des continuités écologiques terrestres et aquatiques correspond à la Trame Verte et Bleue. Sur la CCSMS, elle est découpée en trois zones distinctes : la zone forestière, la zone de milieux ouverts (prairies) et la zone aquatique (étang, mares etc...). Chacune d'entre elles dispose de son propre patrimoine naturel.
 Afin de valoriser et préserver ce patrimoine la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud s'est engagée dans le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) initié par l'UNESCO.
 La finalité de ce programme est d'amorcer une transition qui vise une prise de conscience et une mutation de la société vers la prospérité en harmonie avec la biosphère.

Objectifs :
 Développer et renforcer des modèles de développement durable, soutenir l'évaluation et la gestion de grande qualité des réserves de biosphère, des stratégies et des politiques de développement durable et de planification

Cibles : Collectivité, acteurs économiques, communes, habitants

Action 11 : Mise en œuvre du plan d'actions Man And Biosphère

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS		
------------------------	------------------------	--	--

		Faible	Moyen	Fort
Objectif : Préserver la biosphère dans son ensemble, accompagner la mutation du tissu économique pour être en adéquation avec la préservation de la biosphère Description : Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental. L'action vise donc le suivi de la bonne réalisation du plan d'actions du programme MAB.	Impacts Énergie	X		
	Impacts GES	X		
	Impacts Qualité de l'air	X		

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
----------------	-------------	--------------------------------	--------------------



		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement
--	--	---	---

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Suivre et mettre en cohérence les actions menées dans la démarche réserve de biosphère avec celles de la collectivité	2021	2027	PETR	-			1.1.1

Axe 1 : Renforcer l'exemplarité de la Collectivité au regard des enjeux climatiques et énergétiques

Objectif 4 : Intégrer les enjeux énergie climat dans les documents d'urbanisme et les documents cadres

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le territoire de la CCSMS est représenté par une mosaïque de milieux très diversifiés. Des réservoirs de biodiversité et des corridors naturels d'ampleur régionale y sont présents. Le réseau écologique formé par le rassemblement des continuités écologiques terrestres et aquatiques correspond à la Trame Verte et Bleue. Sur la CCSMS, elle est découpée en trois zones distinctes : la zone forestière, la zone de milieux ouverts (prairies) et la zone aquatique (étang, mares etc...). Chacune d'entre elles dispose de son propre patrimoine naturel.

Cependant, le territoire est scindé par plusieurs axes très fragmentant (A4, LGC, N4, voie ferrée) et est menacé par une démographie grandissante accompagnée d'un besoin de logement et d'une urbanisation parallèlement en augmentation.

La prise en compte de ces enjeux dans les documents cadre est émergente : certains PLU et le SCoT du Pays de Sarrebourg se sont déjà imprégnés de ces thématiques. Une trame Verte et Bleue et une étude de vulnérabilité ont également abouti. Elles ont mis en avant l'importance des enjeux Climat-Air-Energie face à l'importante exposition du territoire aux aléas climatiques et aux dangers pour la biodiversité, la population et les espaces verts (y compris agricoles).

Objectifs :

Protéger les espaces naturels et la biodiversité en modifiant la réglementation au sein même des documents de planification, afin d'éviter et de réduire l'impact de l'activité humaine sur ces milieux.

Cibles : Communes / Département / Région

Action 12 : Préserver et reconquérir les Trames Vertes et Bleues du territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Identifier, protéger et intégrer les corridors écologiques et les Trames Vertes et Bleues du territoire.

Description :

La Trame Verte et Bleue (TVB) a pour objectif d'éviter la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines. C'est un outil d'aménagement durable du territoire.

La CCSMS devra produire une étude d'identification des corridors écologiques présents sur le territoire. Elle fera ressortir les enjeux de protection de ces espaces et mettra en œuvre un cadrage dans les documents d'urbanisme afin de pérenniser la préservation de ces continuités écologiques.

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		
Impacts Qualité de l'air	X		

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Densification urbaine (% de surfaces urbanisées) Part des surfaces agricoles et naturelles (%) Part des corridors écologiques restaurés et/ou protégés (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Etude diagnostique : identification des corridors écologiques prioritaires	2021	2023	CCSMS	-	Communes, PETR, Région GE, bureaux d'études	100 000 euros	1.3.1
Intégrer les volets zones humides, assainissement et gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme	2022	2027	CCSMS		Communes		1.3.1 & 3.3.3
Mise en place d'actions concrètes de restauration de corridors écologiques	2020	2025	CCSMS	-	Communes, PETR, Région GE, bureaux d'études	110 000 €	1.3.2
Accompagner les communes dans l'identification et la préservation des corridors écologiques et espaces de biodiversité lors de toute révision ou réalisation de document d'urbanisme, allant au-delà de la seule prise en compte du SRCE	2022	2024	CCSMS	-	Communes, PETR, Région GE, bureaux d'études		1.3.1



Axe 2 : Améliorer et adapter l'offre et la performance de l'habitat sur le territoire

Objectif 5 : Faire de la rénovation énergétique de l'habitat un enjeu majeur du territoire

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La collectivité possède des dispositifs structurant la politique de rénovation de l'habitat sur son territoire, visant à promouvoir la performance climat-air-énergie du bâti résidentiel. Cette politique hiérarchise les priorités d'actions, et fixe des objectifs chiffrés opérationnels et territorialisés (nombre, type de bâtiment et niveau de performances...).

En 2016, le secteur résidentiel représente 25% des consommations énergétiques globales du territoire, et a connu une diminution des consommations de 10% entre 2005 et 2016.

La collectivité a notamment travaillé sur sa démarche TEPCV, dans le cadre de laquelle elle a rénové 150 logements sociaux. Elle a également développé un espace Energie-Habitat en place depuis 2016, sur lequel elle propose un accompagnement aux particuliers pour la rénovation énergétique de leur logement. Dans cette même trame, la plateforme en ligne OKTAVE permet de d'orienter et de conseiller les particuliers sur les aides auxquelles ils ont droit. La plateforme recense toutes les informations nécessaires concernant la rénovation énergétique.

Objectifs :

- Développer la sobriété énergétique dans les logements
- Atteindre le potentiel de réduction des consommations énergétiques du secteur résidentiel en massifiant ces démarches (env. -36% entre 2016 et 2050 selon le scénario choisit par la CCSMS)
- Inciter et sensibiliser les particuliers sur ce type de démarches
- Accompagner et subventionner les particuliers lors de leur engagement
- Former les professionnels

Cibles : Artisans du bâtiment / Citoyens / Ingénieurs du bâtiment / Spécialistes du bâtiment, de l'aménagement et de l'urbanisme

Action 13 : Contribuer à la définition de préconisations de rénovation adaptée à chaque typologie d'habitat et favoriser leurs mise en œuvre par les entreprises

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectifs :

- Etablir un diagnostic de l'état du patrimoine résidentiel du territoire afin d'identifier des préconisations pour les différentes typologies d'habitat et sensibiliser sur les dispositifs de rénovation énergétiques adaptés
- Associer et former les professionnels à la démarche

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie		X	
Impacts GES		X	

<p>- Mettre en place un cadre idéal Description :</p> <p>Une étude détaillée de l’habitat va être effectuée et proposera un classement des différentes typologies d’habitats. Ce recensement permettra d’évaluer plus facilement les dispositifs de rénovation adaptés. L’enjeu consistera alors à sensibiliser les citoyens sur les subventions dont ils peuvent bénéficier. Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la collectivité seront les principales sources d’informations à ce sujet.</p>	Impacts Qualité de l’air		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D’ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Consommation énergétique du patrimoine bâti (kWh/hab.an) Part de bâtiments de classe F ou G selon le DPE pour l'énergie (ou équivalent) (%) Part de bâtiment de classe A ou B selon le DPE pour l'énergie (ou équivalent) (%) Part des habitants sensibilisés aux offres de rénovation énergétique (%) Nombre de visiteurs résidents de la CCSMS ayant consultés la plateforme de rénovation	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l’air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit’ergie
	Date début	Date fin					
Diffuser les préconisations de rénovation des différentes typologies d'habitat du territoire	2022	2024	CCSMS	-	DREAL		1.3.3
Aider à la mise en place en local de formations en rénovation adaptées aux typologies d'habitats locaux	2022	2027	CCSMS	-	PRACTEE Formations	5 000 €	6.2.1 et 6.2.2



Axe 2 : Améliorer et adapter l'offre et la performance de l'habitat sur le territoire

Objectif 5 : Faire de la rénovation énergétique de l'habitat un enjeu majeur du territoire

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

La collectivité possède des dispositifs structurant la politique de rénovation de l'habitat sur son territoire, visant à promouvoir la performance climat-air-énergie du bâti résidentiel. Cette politique hiérarchise les priorités d'actions, et fixe des objectifs chiffrés opérationnels et territorialisés (nombre, type de bâtiment et niveau de performances...).

En 2016, le secteur résidentiel représente 25% des consommations énergétiques globales du territoire, et a connu une diminution des consommations de 10% entre 2005 et 2016.

La collectivité a notamment travaillé sur sa démarche TEPCV, dans le cadre de laquelle elle a rénové 150 logements sociaux. Elle a également développé un espace Energie-Habitat en place depuis 2016, sur lequel elle propose un accompagnement aux particuliers pour la rénovation énergétique de leur logement. Dans cette même trame, la plateforme en ligne OKTAVE permet de d'orienter et de conseiller les particuliers sur les aides auxquelles ils ont droit. La plateforme recense toutes les informations nécessaires concernant la rénovation énergétique.

Objectifs :

- Développer la sobriété énergétique dans les logements
- Atteindre le potentiel de réduction des consommations énergétiques du secteur résidentiel en massifiant ces démarches (env. -36% entre 2016 et 2050 selon le scénario choisi par la CCSMS)
- Inciter et sensibiliser les particuliers sur ce type de démarches
- Accompagner et subventionner les particuliers lors de leur engagement
- Former les professionnels

Cibles : Artisans du bâtiment / Citoyens / Ingénieurs du bâtiment / Spécialistes du bâtiment, de l'aménagement et de l'urbanisme

Action 14 : Accélérer la rénovation énergétique sur le territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Engager la rénovation énergétique du territoire selon les résultats observés de l'action 12.

Description :

La CCSMS s'est fixée un quota annuel de logements à rénover lors de l'élaboration de sa stratégie de diminution des consommations énergétiques à l'horizon 2050. Pour répondre à ses objectifs, elle va faciliter l'accès à la rénovation pour les habitants. Du diagnostic à la

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie			X
Impacts GES		X	



réception des travaux, en passant par l'optimisation financière, elle proposera des solutions simples, facilement accessibles, à ses citoyens. Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la collectivité seront les principales sources d'informations à ce sujet. L'espace Energie-Habitat devra également être mis en avant. Pour donner plus de corps à sa campagne de rénovation, la collectivité souhaite réaliser une thermographie aérienne.

Impacts Qualité de l'air		X	
---------------------------------	--	----------	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Consommation énergétique du patrimoine bâti (kWh/hab.an) Part de bâtiments de classe F ou G selon le DPE pour l'énergie (ou équivalent) (%) Part de bâtiment de classe A ou B selon le DPE pour l'énergie (ou équivalent) (%) Nombre de visiteurs résidents de la CCSMS ayant consultés la plateforme de rénovation Aides financières incitatives (euros/hab.an par projet de rénovation énergétique de l'habitat) Nombre de logement rénovés énergétiquement (nombre/an)	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Informier et accompagner le grand public dans leur projet de rénovation (Conseiller habitat + OKTAVE)	2022	2027	CCSMS	Climaxion, MDE, entreprises, ADIL57, ANAH, OKTAVE	MDE, entreprises, ADIL57 (EIE), OKTAVE	300 000 €	6.2.1 et 6.3.2
Réaliser une campagne de thermographie aérienne	2023	2024	CCSMS	Prestataire	Communes, notaires, agence immo	90 000 €	1.4.2

Axe 3 : Développer l'attractivité et la compétitivité économique durable du territoire

Objectif 6 : Travailler avec les entreprises du territoire vers une économie circulaire pour réduire l'impact sur l'environnement

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le tissu d'entreprise de la CCSMS est peu diversifié. La majorité des entreprises sont affectées au secteur tertiaire (commerces, services). Celui-ci représente 8% des consommations énergétiques et 3% des émissions de GES de la CCSMS. Son impact est faible pour un secteur qui regroupe près de 75% des entreprises du territoire (source : INSEE).

Le secteur industriel quant à lui est un acteur central du PCAET. En effet, il représente 44% des consommations énergétiques totales pour 62% des émissions de GES du territoire. C'est notamment la cimenterie EQIOM située à Héming qui est la structure la plus consommatrice d'énergie de la collectivité et qui englobe 94% des émissions du secteur industriel. Autrement, on retrouve majoritairement dans ce secteur de l'agroalimentaire, du textile et de la métallurgie.

L'objectif du PCAET consiste à faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions réglementaires imposées par la démarche en renforçant les réseaux d'acteurs. La CCSMS souhaite travailler conjointement avec ses partenaires économiques sur les thématiques Climat Air Energie du PCAET. Dans cette optique, des ateliers d'entreprises ont fait émerger des projets concernant la réutilisation de matière, la mutualisation des équipements, le partage de compétences et la mutualisation de formations.

Objectifs :

- Permettre et faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions en cours et l'augmentation de la chaîne de valeur locale, en tirant partie du meilleur du territoire et en renforçant les réseaux entre les acteurs.
- Créer des valeurs positives à chaque étape de cycle de vie d'un produit, évitant notamment le gaspillage des ressources. Ce type de système de production bénéficie d'une optimisation de tous les intrants et sortants du processus de fabrication (en termes de ressources, de matières et d'énergie).

Cibles : Entreprises / Producteurs locaux

Action 16 : Accompagner les entreprises dans la mise en place de solutions performantes et innovantes

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Mobiliser les entreprises dans une optique commune d'amélioration de leur efficacité énergétique.

Description :

Mettre en place des procédés d'économie d'énergie dans tout le cycle d'intervention de l'entreprise, de l'éco-conception au suivi énergétique en passant par l'évolution des réglementations avec l'apparition de nouvelles normes.

La CCSMS sera le point d'ancrage du développement de cette action : elle travaillera avec les entreprises pour limiter leur consommation en les sensibilisant aux évolutions réglementaires, en réorienter leur politique interne et en réalisant des audits énergétiques.

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie		X	
Impacts GES		X	
Impacts Qualité de l'air		X	



MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part moyenne des bâtiments qualifiés en RGE (%) Part des entreprises impliquées (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Informer et accompagner les entreprises sur les dispositifs existants leur permettant de diminuer leur impact environnemental	2022	2027	CCSMS	-	Moselle Attractivité, CCI, réseaux d'entreprises	420 000 €	6.3.1



Axe 2 : Améliorer et adapter l'offre et la performance de l'habitat sur le territoire

Objectif 6 : Travailler avec les entreprises du territoire vers une économie circulaire pour réduire l'impact sur l'environnement

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le tissu d'entreprise de la CCSMS est peu diversifié. La majorité des entreprises sont affectées au secteur tertiaire (commerces, services). Celui-ci représente 8% des consommations énergétiques et 3% des émissions de GES de la CCSMS. Son impact est faible pour un secteur qui regroupe près de 75% des entreprises du territoire (source : INSEE).

Le secteur industriel quant à lui est un acteur central du PCAET. En effet, il représente 44% des consommations énergétiques totales pour 62% des émissions de GES du territoire. C'est notamment la cimenterie EQIOM située à Héming qui est la structure la plus consommatrice d'énergie de la collectivité et qui englobe 94% des émissions du secteur industriel. Autrement, on retrouve majoritairement dans ce secteur de l'agroalimentaire, du textile et de la métallurgie.

L'objectif du PCAET consiste à faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions réglementaires imposées par la démarche en renforçant les réseaux d'acteurs. La CCSMS souhaite travailler conjointement avec ses partenaires économiques sur les thématiques Climat Air Energie du PCAET. Dans cette optique, des ateliers d'entreprises ont fait émerger des projets concernant la réutilisation de matière, la mutualisation des équipements, le partage de compétences et la mutualisation de formations.

Objectifs :

- Permettre et faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions en cours et l'augmentation de la chaîne de valeur locale, en tirant partie du meilleur du territoire et en renforçant les réseaux entre les acteurs.
- Créer des valeurs positives à chaque étape de cycle de vie d'un produit, évitant notamment le gaspillage des ressources. Ce type de système de production bénéficie d'une optimisation de tous les intrants et sortants du processus de fabrication (en termes de ressources, de matières et d'énergie).

Cibles : Entreprises / Producteurs locaux

Action 13 : Expérimenter l'utilisation de la ressource locale (laine issue de l'élevage ovin) pour l'isolation d'un bâtiment public

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Etudier la possibilité d'utiliser la ressource locale pour l'amélioration et la rénovation du bâti.

Description :

Le territoire possède un élevage ovin très développé. Chaque année, la récolte de laine issue de la tonte peut être valorisée en étant utilisée comme isolant. Les performances techniques et phoniques offertes par cet isolant naturel sont parmi les plus efficaces. Elle est

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie			x
Impacts GES		x	



une bonne alternative aux laines minérales et aux isolants classiques et elle participe aux développements de l'économie circulaire sur le territoire.

La CCSMS espère en faire l'expérience avec un projet pilote sur un bâtiment public.

Impacts Qualité de l'air			
		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Consommation énergétique du bâtiment test (kWh/an)	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Favoriser l'émergence d'une expérimentation sur un bâtiment de la CCSMS	2022	2027	Communes	-	EPFGE, CCSMS, PNRL, SCIC (éleveurs)	0	2.1.3 & 6.3.1



Axe 3 : Développer l'attractivité et la compétitivité économique durable du territoire

Objectif 6 : Travailler avec les entreprises du territoire vers une économie circulaire pour réduire l'impact sur l'environnement

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le tissu d'entreprise de la CCSMS est peu diversifié. La majorité des entreprises sont affectées au secteur tertiaire (commerces, services). Celui-ci représente 8% des consommations énergétiques et 3% des émissions de GES de la CCSMS. Son impact est faible pour un secteur qui regroupe près de 75% des entreprises du territoire (source : INSEE).

Le secteur industriel quant à lui est un acteur central du PCAET. En effet, il représente 44% des consommations énergétiques totales pour 62% des émissions de GES du territoire. C'est notamment la cimenterie EQIOM située à Héming qui est la structure la plus consommatrice d'énergie de la collectivité et qui englobe 94% des émissions du secteur industriel. Autrement, on retrouve majoritairement dans ce secteur de l'agroalimentaire, du textile et de la métallurgie.

L'objectif du PCAET consiste à faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions réglementaires imposées par la démarche en renforçant les réseaux d'acteurs. La CCSMS souhaite travailler conjointement avec ses partenaires économiques sur les thématiques Climat Air Energie du PCAET. Dans cette optique, des ateliers d'entreprises ont fait émerger des projets concernant la réutilisation de matière, la mutualisation des équipements, le partage de compétences et la mutualisation de formations.

Objectifs :

- Permettre et faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions en cours et l'augmentation de la chaîne de valeur locale, en tirant partie du meilleur du territoire et en renforçant les réseaux entre les acteurs.
- Créer des valeurs positives à chaque étape de cycle de vie d'un produit, évitant notamment le gaspillage des ressources. Ce type de système de production bénéficie d'une optimisation de tous les intrants et sortants du processus de fabrication (en termes de ressources, de matières et d'énergie).

Cibles : Entreprises / Producteurs locaux

Action 17 : Animer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Accompagner les entreprises du territoire dans une démarche de collaboration et d'uniformisation des tâches et des consommations.

Description :

L'EIT est la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité. C'est l'une des composantes territorialisées essentielle au développement de l'économie circulaire. Le développement de cette démarche sur le territoire doit permettre des économies d'énergie et une diminution des impacts environnementaux, d'autant plus lorsque que l'on constate l'importance de la part de l'industrie dans les consommations et émissions globales du territoire.

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie			X
Impacts GES			X
Impacts Qualité de l'air			X



MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part moyenne des bâtiments qualifiés en RGE (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Identifier et faciliter la mise en œuvre de synergies inter-entreprises pour diminuer les coûts de fonctionnement et limiter les impacts environnementaux	2022	2024	CCSMS	-	Réseaux d'entreprises, Climaxion, CCI	235 000 €	6.3.1

Axe 3 : Développer l'attractivité et la compétitivité économique durable du territoire

Objectif 7 : Favoriser un tourisme durable

CONTEXTE – ENJEUX

Contexte :

Le tourisme de la CCSMS peut compter sur la richesse de son patrimoine naturel et culturel pour assurer son attractivité.

Le secteur touristique est principalement composé de personnes qui se déplacent avec leur propre véhicule. Souvent, ces individus font preuve d'un manque de sensibilité face aux enjeux environnementaux et ont un impact sur le milieu des activités touristiques. A titre d'exemple, l'offre touristique favorise la fréquentation de sites naturels (randonnées, baignades etc...) et la dégradation de la propreté du patrimoine naturel. Ainsi, le tourisme doit évoluer en proposant une sensibilisation d'une part, et un accès pratique par les modes de transports alternatifs aux différents sites culturels de la collectivité d'autre part. L'enjeu, c'est de faire du touriste un acteur conscient.

Des politiques de préservation et de développement du tourisme « vert » issu de la préservation des forêts et des paysages, et « bleu » à travers de nombreux étangs sont en place. Les espaces verts de détente comme ceux du territoire de la CCSMS sont prisés dans un contexte géographique où 3 grandes agglomérations (Strasbourg, Metz et Nancy) sont dans un périmètre de moins d'une heure de voiture.

Objectifs :

- Valoriser et sensibiliser les touristes sur l'importance des espaces naturels et de la biodiversité
- Développer l'hébergement tout en valorisant le patrimoine bâti (anciens moulin, maisons des éclusiers...)
- Développer une offre de service en matière de mobilité durable
- Développer des circuits de randonnée pédestre et ainsi que de l'itinérance fluviale

Cibles : Collectivité / Communes / Entreprises / Associations

Action 18 : Favoriser un tourisme durable

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Développer le tourisme avec des modes de déplacement plus adaptés aux enjeux territoriaux (limitation des consommations, diminution des émissions de GES et protection des espaces naturels).

Description :

La CCSMS va développer les modes de déplacement alternatifs au véhicule individuel pour le tourisme. Elle veut inciter les acteurs à utiliser les modes de déplacement doux (marche, vélos) et proposer des avantages sur les transports en commun. Elle vise également une amélioration de l'accès à certains sites culturels, notamment en améliorant la desserte de ses transports.

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES		X	
Impacts Qualité de l'air		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Créer une offre de slowtourisme	2022	2026	CCSMS	-	Grand Est, Terre d'Oh		6.3.2
Proposer un "pass tourisme vert" : réductions sur ticket de transport et/ou location VAE, offres de paniers garnis avec produits locaux pour pique-niquer, ...	2021	2026	CCSMS	-	Producteurs, restaurateurs, Région,		6.3.2
Mettre en place une signalisation pour les usagers du fluvial afin de faciliter la découverte du territoire	2020	2023	CCSMS	-	Terre d'Oh	170 000 €	6.3.2
Développer l'agritourisme	2022	2026	CCSMS		Exploitations agricoles		6.3.2



Axe 4 : Développer et ancrer des pratiques de mobilité plus vertueuses sur le territoire

Objectif 8 : Limiter l'utilisation des modes de transports polluants

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le secteur des transports représente 13% des émissions de GES de la collectivité. La réduction du trafic automobile et, par ce biais, des émissions de GES, était l'un des objectifs majeurs du SCOT du Pays de Sarrebourg. Les perspectives de développement de l'offre de transport à l'échelle de la CCSMS se sont développées en ce sens.

La collectivité opère actuellement sur la redéfinition de nouveaux services et sur une nouvelle hiérarchisation de ses lignes de transport en commun, afin d'élargir son offre et sa desserte. Elle veut agir sur l'accroissement de la fréquence des bus urbains à l'échelle de Sarrebourg et de l'agglomération, mettre en place des relais et des navettes entre les communes équipées d'une gare ou présentant des sites touristiques etc...

Des politiques de consolidation du réseau des aires de covoiturage publiques en suivant l'armature territoriale sont également prévues. Il est ainsi question de renforcer le covoiturage et l'autopartage, c'est-à-dire, de permettre l'usage de la voiture autrement. La CCSMS fixe également pour objectif le renforcement de la mobilité électrique, avec le développement de réseaux de bornes de recharge.

De plus, elle veut faciliter l'accès aux services pour les usagers. Toujours selon l'armature territoriale, elle favorise une accessibilité à 10-15 minutes (en voiture) aux services de proximité, à 20 minutes des services intermédiaires, et à 30 minutes des services et équipements supérieurs.

Enfin, pour pallier au problème du tourisme faible, la CCSMS cherche à développer son réseau cyclable par l'aménagement de liaisons cyclables pertinentes, mettant en cohérence l'offre globale du territoire (maillage).

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux offres de mobilités alternatives
- Améliorer l'accès aux équipements, commerces et services
- Prendre en considération la variable touristique dans l'organisation de la mobilité
- Améliorer la performance du réseau cyclable en réduisant les discontinuités du réseau
- Atteindre l'objectif de réduction des consommations énergétiques dans le secteur des transports

Cibles : Tous les acteurs de la CCSMS

Action 19 : Réaliser un Plan De Mobilité

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif : Structurer l'offre de transport publique et fixer des objectifs vis-à-vis des nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux.		Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie			X
	Impacts GES			X
Description : La CCSMS va effectuer un état des lieux de l'offre de mobilité de son territoire et doit poursuivre avec un diagnostic pour adapter sa politique de mobilité aux nouveaux enjeux concernant cette thématique. Elle proposera ensuite des pistes d'amélioration et de développement de son réseau de transport et des modes de transport alternatifs. Elle repensera également la desserte des transports selon son maillage territorial.	Impacts Qualité de l'air			X

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Déplacement en voiture (%) Fréquentation des TC (voyages/hab.an) Maillage du territoire par le réseau TC (communes desservies/communes totales) Part de la population active couverte par un PDE/PDA (%) Part d'établissements scolaires couverts par un PDES ou un pédibus/vélobus (%) Part modale piéton (%) Part modale TC (%) Part modale vélo (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
A partir d'un diagnostic des besoins des principaux acteurs économiques du territoire, mettre en œuvre un plan d'actions adapté	2023	2027	CCSMS	-	Réseaux d'entreprises, bureau d'études	50 000 €	1.2.2



Axe 4 : Développer et ancrer des pratiques de mobilité plus vertueuses sur le territoire

Objectif 8 : Limiter l'utilisation des modes de transports polluants

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le secteur des transports représente 13% des émissions de GES de la collectivité. La réduction du trafic automobile et, par ce biais, des émissions de GES, était l'un des objectifs majeurs du SCOT du Pays de Sarrebourg. Les perspectives de développement de l'offre de transport à l'échelle de la CCSMS se sont développées en ce sens.

La collectivité opère actuellement sur la redéfinition de nouveaux services et sur une nouvelle hiérarchisation de ses lignes de transport en commun, afin d'élargir son offre et sa desserte. Elle veut agir sur l'accroissement de la fréquence des bus urbains à l'échelle de Sarrebourg et de l'agglomération, mettre en place des relais et des navettes entre les communes équipées d'une gare ou présentant des sites touristiques etc...

Des politiques de consolidation du réseau des aires de covoiturage publiques en suivant l'armature territoriale sont également prévues. Il est ainsi question de renforcer le covoiturage et l'auto-partage, c'est-à-dire, de permettre l'usage de la voiture autrement. La CCSMS fixe également pour objectif le renforcement de la mobilité électrique, avec le développement de réseaux de bornes de recharge.

De plus, elle veut faciliter l'accès aux services pour les usagers. Toujours selon l'armature territoriale, elle favorise une accessibilité à 10-15 minutes (en voiture) aux services de proximité, à 20 minutes des services intermédiaires, et à 30 minutes des services et équipements supérieurs.

Enfin, pour pallier au problème du tourisme faible, la CCSMS cherche à développer son réseau cyclable par l'aménagement de liaisons cyclables pertinentes, mettant en cohérence l'offre globale du territoire (maillage).

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux offres de mobilités alternatives
- Améliorer l'accès aux équipements, commerces et services
- Prendre en considération la variable touristique dans l'organisation de la mobilité
- Améliorer la performance du réseau cyclable en réduisant les discontinuités du réseau
- Atteindre l'objectif de réduction des consommations énergétiques dans le secteur des transports

Cibles : Tous les acteurs de la CCSMS

Action 20 : Animer une démarche de promotion de la mobilité durable sur le territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS



Objectif : Sensibiliser tous les acteurs du territoire à l'utilisation de moyens de transport collectifs et moins carbonés et assurer la mise en place du plan d'actions de mobilité durable.		Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie		X	
	Impacts GES		X	
Description : Utiliser les différents supports d'information mis en place par la collectivité pour sensibiliser les citoyens du territoire sur l'impact environnemental du secteur des transports et sur l'importance de changer son comportement lorsque l'on utilise quotidiennement un véhicule individuel. Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la CCSMS seront les principaux leviers d'action. Assurer une mise en place adéquate du plan d'actions mobilité durable par une animation et une coordination des actions adéquate.	Impacts Qualité de l'air		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Déplacement en voiture (%) Fréquentation des TC (voyages/hab.an) Maillage du territoire par le réseau TC (communes desservies/communes totales) Part de la population active couverte par un PDE/PDA Part modale piéton (%) Part modale TC (%) Part modale vélo (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					



Coordonner et animer le programme d'actions de mobilité durable	2022	2027	CCSMS	-	Climaxion, entreprises, administrations, grand public, associations	300 000 €	1.2.2
---	------	------	-------	---	---	-----------	-------



Axe 4 : Développer et ancrer des pratiques de mobilité plus vertueuses sur le territoire

Objectif 8 : Limiter l'utilisation des modes de transports polluants

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le secteur des transports représente 13% des émissions de GES de la collectivité. La réduction du trafic automobile et, par ce biais, des émissions de GES, était l'un des objectifs majeurs du SCOT du Pays de Sarrebourg. Les perspectives de développement de l'offre de transport à l'échelle de la CCSMS se sont développées en ce sens.

La collectivité opère actuellement sur la redéfinition de nouveaux services et sur une nouvelle hiérarchisation de ses lignes de transport en commun, afin d'élargir son offre et sa desserte. Elle veut agir sur l'accroissement de la fréquence des bus urbains à l'échelle de Sarrebourg et de l'agglomération, mettre en place des relais et des navettes entre les communes équipées d'une gare ou présentant des sites touristiques etc...

Des politiques de consolidation du réseau des aires de covoiturage publiques en suivant l'armature territoriale sont également prévues. Il est ainsi question de renforcer le covoiturage et l'autopartage, c'est-à-dire, de permettre l'usage de la voiture autrement. La CCSMS fixe également pour objectif le renforcement de la mobilité électrique, avec le développement de réseaux de bornes de recharge.

De plus, elle veut faciliter l'accès aux services pour les usagers. Toujours selon l'armature territoriale, elle favorise une accessibilité à 10-15 minutes (en voiture) aux services de proximité, à 20 minutes des services intermédiaires, et à 30 minutes des services et équipements supérieurs.

Enfin, pour pallier au problème du tourisme faible, la CCSMS cherche à développer son réseau cyclable par l'aménagement de liaisons cyclables pertinentes, mettant en cohérence l'offre globale du territoire (maillage).

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux offres de mobilités alternatives
- Améliorer l'accès aux équipements, commerces et services
- Prendre en considération la variable touristique dans l'organisation de la mobilité
- Améliorer la performance du réseau cyclable en réduisant les discontinuités du réseau
- Atteindre l'objectif de réduction des consommations énergétiques dans le secteur des transports

Cibles : Tous les acteurs de la CCSMS

Action 21 : Renforcer la mobilité cyclable utilitaire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS



Objectif : Faciliter le recours à la mobilité cyclable en renforçant le réseau.		Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie		X	
	Impacts GES		X	
Description : La CCSMS va optimiser son réseau cyclable afin de le rendre plus facilement accessible, plus sécurisé et plus cohérent. Cela permettra d'avoir une meilleure force de persuasion pour inciter les acteurs à modifier leurs pratiques de déplacement et opter pour des déplacements doux. Pour cela, elle doit relier les différentes portions cyclables existantes, créer des espaces dédiés pour le stationnement etc...	Impacts Qualité de l'air		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part de voirie aménagée pour les cycles (%) Stationnement vélo (nb/100hab) Part modale vélo (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Mettre en œuvre le plan vélo visant à sécuriser et développer les infrastructures ainsi que mettre en place des services cyclable favorisant la pratique au quotidien	2022	2027	CCSMS	-	Etat, Région, CD57, Communes	5 400 000 €	4.3.2 & 4.3.3

Axe 4 : Développer et ancrer des pratiques de mobilité plus vertueuses sur le territoire

Objectif 9 : Organiser des alternatives

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
 Sur le territoire de la CCSMS, le transport de marchandises est principalement routier. Des alternatives plus respectueuses de l'environnement doivent être envisagées. Changer les mobilités pour les acteurs industriels revient à viser des moyens de transports moins carbonés.

Objectifs :

- Diminuer les émissions de GES et de polluants atmosphériques
- Développer des alternatives au transport routier pour les entreprises et les industriels
- Atteindre l'objectif de diminution des consommations énergétiques dans le secteur des transports

Cibles : Entreprises

Action 22 : Développer les mobilités durables pour les acteurs industriels

DESCRIPTIF DE L'ACTION | **EVALUATION DES IMPACTS**

Objectif : Proposer aux industriels des mobilités alternatives pour le transport de marchandises. Description : La CCSMS doit cibler des mobilités douces pour les acteurs industriels. Le transport de marchandise se fait par voie routière en majorité, étant ainsi responsable d'importantes émissions de GES et de polluants atmosphériques. C'est d'autant plus le cas sur le territoire de la CCSMS que des axes majeurs de transport routier segmentent le territoire. Ainsi, le recours à des mobilités moins carbonées (comme notamment le réseau ferroviaire) est une orientation stratégique nécessaire.	EVALUATION DES IMPACTS			
		Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie		X	
	Impacts GES		X	
Impacts Qualité de l'air		X		

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
----------------	-------------	--------------------------------	--------------------

	<p>Maillage du territoire par le réseau TC (communes desservies/communes totales)</p> <p>Part de la population active couverte par un PDE/PDA</p>	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input checked="" type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement
--	---	--	--

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Etudier la possibilité de relancer le transport fluvial et le transport ferroviaire de marchandise en identifiant les besoins du territoire	2023	2025	CCSMS	-	Acteurs industriels (EQIOM), VNF, réseau SNCF ...		4.2.3



Axe 5 : Développer l'autonomie énergétique du territoire par les énergies renouvelables

Objectif 10 : Partager une stratégie de développement commune d'EnR

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
 La stratégie de développement des énergies renouvelables doit être co-construite entre tous les acteurs. Pour cela, elle sollicite les citoyens et les distributeurs d'énergie afin de partager une vision commune du développement du territoire. Elle sollicite également les industriels avec lesquels elle effectue des groupements de commande pour des achats d'énergie verte.

Objectifs :

- S'associer à tous les acteurs du territoire pour construire la stratégie EnR de la collectivité
- Former des groupes d'acteurs à différentes échelles
- Effectuer un état des lieux des champs d'actions possibles

Cibles : Citoyens volontaires / Entreprises / Industriels / Associations / Distributeurs

Action 23 : Partager la vision du développement territorial avec les distributeurs d'énergie sur la stratégie Climat-Air-Energie du territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION | **EVALUATION DES IMPACTS**

Objectif : Solliciter les distributeurs d'énergie pour la mise en place d'une stratégie territoriale de développement des énergies renouvelables transversale à tous les acteurs. Description : Discuter régulièrement avec les distributeurs d'énergie lors de réunions annuelles afin de les intégrer et d'obtenir leur soutien pour assurer la transition énergétique du territoire.	EVALUATION DES IMPACTS			
		Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie	X		
	Impacts GES	X		
Impacts Qualité de l'air	X			

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
----------------	-------------	--------------------------------	--------------------



	Mix énergétique proposé par les règles et SEM fournisseur d'électricité (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement
--	---	---	--

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Organiser des rencontres annuelles avec les fournisseurs	2022	2027	CCSMS	-	RTE, Engie, VolV, ...		3.1.1



Axe 5 : Développer l'autonomie énergétique du territoire par les énergies renouvelables

Objectif 10 : Partager une stratégie de développement commune d'EnR

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
 La stratégie de développement des énergies renouvelables doit être co-construite entre tous les acteurs. Pour cela, elle sollicite les citoyens et les distributeurs d'énergie afin de partager une vision commune du développement du territoire. Elle sollicite également les industriels avec lesquels elle effectue des groupements de commande pour des achats d'énergie verte.

Objectifs :

- S'associer à tous les acteurs du territoire pour construire la stratégie EnR de la collectivité
- Former des groupes d'acteurs à différentes échelles
- Effectuer un état des lieux des champs d'actions possibles

Cibles : Citoyens volontaires / Entreprises / Industriels / Associations / Distributeurs

Action 25 : Réaliser une étude de potentiel ENR du territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS		
	Faible	Moyen	Fort
Objectif : Améliorer la connaissance sur le potentiel en énergie renouvelable du territoire. Description : La CCSMS va effectuer un état des lieux des potentialités de son territoire en termes d'aménagements de différents types d'énergies renouvelables. Pour cela, elle va s'entourer de professionnels pour avoir une vue d'ensemble sur son potentiel de développement EnR, en particulier en ce qui concerne la branche solaire très peu développée sur le territoire face à un potentiel éolien et hydraulique quasiment nul aujourd'hui.		X	
		X	
		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
----------------	-------------	--------------------------------	--------------------



		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement
--	--	---	--

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Créer un cadastre solaire, géothermique, hydraulique et collaborer avec les professionnels du solaire pour structurer la filière	2024	2025	CCSMS	-	ADEME, bureaux d'études	5 000 €	1.2.1



Axe 5 : Développer l'autonomie énergétique du territoire par les énergies renouvelables

Objectif 11 : Etudier les potentialités du territoire et développer les projets

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le PCAET suit les orientations du scénario voté par les acteurs de la CCSMS et les élus, scénario qui ambitionne de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale d'énergie en 2030. La production d'EnR sur le territoire est de 281 GWh, soit une part de 13% de la consommation énergétique finale (répartis en 83% de biomasse, 10% d'éolien et 7% d'EnR thermiques). Pour parvenir aux résultats attendus, il va donc falloir continuer d'améliorer les filières déjà productrices d'énergie et également de développer celles dont le potentiel est encore peu exploité/inexploité (photovoltaïque, géothermie, méthanisation etc...).

L'éolien est la deuxième source d'énergie mais est finalement peu développé dans un contexte où la moitié des communes du territoire sont des zones qui y sont favorables. Au vu des enjeux réglementaires, l'agrandissement du parc éolien sur le territoire de la CCSMS n'est pas prévu.

Le potentiel EnR semble plus indiqué pour le développement d'installations photovoltaïques au vu des nombreux espaces dégradés (sites pollués) et inutilisés. La production de source PV représente à peine 1% de la production renouvelable de la collectivité, des actions peuvent donc être mises en place (et sont prévues).

La proximité de la CCSMS vis-à-vis de massifs forestiers favorise également l'implantation de nouvelle(s) chaufferie(s) biomasse.

Enfin, les dernières sources potentielles d'énergies renouvelables sont la géothermie, difficile à mettre en place sur la collectivité pour cause d'exposition aux aléas sismiques, l'hydroélectricité d'ores et déjà bien développée représentant donc un faible levier d'action (occasionnel) et la méthanisation. Le territoire possède des atouts majeurs pour le développement de cette dernière, avec le contexte d'élevage, de gisements en biodéchets et d'un réseau de transport de gaz.

Objectifs :

- Développer les filières renouvelables présentant un potentiel qui soit encore faiblement exploité (ou inexploité) -

Poursuivre le développement de la filière biomasse

Cibles : Acteurs-distributeurs d'énergie / Communes / Collectivité

Action 25 : Etudier la faisabilité de projets photovoltaïques

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie			X



Evaluer le potentiel et la faisabilité des projets **Description**

:

La CCSMS va procéder à une étude de potentiel pour estimer la valeur ajoutée des projets, puis elle complètera son diagnostic par une étude de faisabilité afin de contrôler la viabilité technico-économique des projets.

Impacts GES	X		
Impacts Qualité de l'air	X		

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	<p>Taux de production d'électricité renouvelable sur le territoire (MWh/hab.an)</p> <p>Puissance photovoltaïque installée sur le territoire (Wc/hab)</p> <p>Mix énergétique proposé par les règles et SEM fournisseur d'électricité (%)</p>	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Réaliser une étude de faisabilité de projets pour faciliter la réalisation	2022	2025	Porteurs publics et privés	-	CCSMS	10 000 €	3.2.3



Axe 5 : Développer l'autonomie énergétique du territoire par les énergies renouvelables

Objectif 11 : Etudier les potentialités du territoire et développer les projets

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le PCAET suit les orientations du scénario voté par les acteurs de la CCSMS et les élus, scénario qui ambitionne de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale d'énergie en 2030. La production d'EnR sur le territoire est de 281 GWh, soit une part de 13% de la consommation énergétique finale (répartis en 83% de biomasse, 10% d'éolien et 7% d'EnR thermiques). Pour parvenir aux résultats attendus, il va donc falloir continuer d'améliorer les filières déjà productrices d'énergie et également de développer celles dont le potentiel est encore peu exploité/inexploité (photovoltaïque, géothermie, méthanisation etc...).

L'éolien est la deuxième source d'énergie mais est finalement peu développé dans un contexte où la moitié des communes du territoire sont des zones qui y sont favorables. Au vu des enjeux réglementaires, l'agrandissement du parc éolien sur le territoire de la CCSMS n'est pas prévu.

Le potentiel EnR semble plus indiqué pour le développement d'installations photovoltaïques au vu des nombreux espaces dégradés (sites pollués) et inutilisés. La production de source PV représente à peine 1% de la production renouvelable de la collectivité, des actions peuvent donc être mises en place (et sont prévues).

La proximité de la CCSMS vis-à-vis de massifs forestiers favorise également l'implantation de nouvelle(s) chaufferie(s) biomasse.

Enfin, les dernières sources potentielles d'énergies renouvelables sont la géothermie, difficile à mettre en place sur la collectivité pour cause d'exposition aux aléas sismiques, l'hydroélectricité d'ores et déjà bien développée représentant donc un faible levier d'action (occasionnel) et la méthanisation. Le territoire possède des atouts majeurs pour le développement de cette dernière, avec le contexte d'élevage, de gisements en biodéchets et d'un réseau de transport de gaz.

Objectifs :

- Développer les filières renouvelables présentant un potentiel qui soit encore faiblement exploité (ou inexploité) -

Poursuivre le développement de la filière biomasse

Cibles : Acteurs-distributeurs d'énergie / Communes / Collectivité

Action 26 : Réaliser la centrale biomasse de la Ville de Sarrebourg

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS		
	Faible	Moyen	Fort
Objectif : Développer et élaborer le suivi du projet d'implantation d'une centrale biomasse.			X



Description :

La CCSMS prévoit de construire une centrale avec chaudière biomasse d'une puissance de 3,5 MW, permettant en période hivernale et en intersaison, de substituer par du bois énergie et gaz naturel brûlé dans les chaudières. Cette centrale fait l'objet d'une demande d'aide à l'Ademe, en cours d'instruction.

Impacts GES	X		
Impacts Qualité de l'air	X		

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	<p>Taux de production d'électricité renouvelable sur le territoire (MWh/hab.an)</p> <p>Taux de production d'énergie renouvelable pour la chaleur et le rafraichissement sur le territoire (%)</p> <p>Taux d'énergie renouvelable et de récupération (ENR&R) des réseaux de chaleur (%)</p> <p>Taux de couverture des besoins de chaleur du territoire (résidentiel et tertiaire) par les réseaux de chaleur ENR&R (%)</p>	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Mettre en place le projet et organiser un suivi des résultats	2021	2024	Ville de Sarrebourg	-	ENGIE, CCSMS, ADEME		3.2.2



Axe 6 : Concilier développement agricole préservations des richesses naturelles et une alimentation locale de qualité

Objectif 12 : Développer une agriculture et une alimentation durable

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
L'agriculture représente 16% des émissions globales de GES de la CCSMS. Or, la stratégie du PCAET prévoit une réduction des émissions globale de GES de 30% d'ici à 2030 et encourage les acteurs à modifier leurs pratiques agricoles en ce sens.

Le périmètre de la CCSMS porte une identité agricole bien différenciée du reste de la Moselle avec plutôt de l'élevage (bovins, chèvres, moutons) et une légère activité céréalière. Les prairies représentent ainsi le quart du territoire où plus de 65% des surfaces sont déclarées à la PAC. L'agriculture est une activité en recul malgré le maintien global des surfaces. À l'échelle de la CCSMS, la majorité des communes enregistrent une diminution du nombre d'exploitations agricoles. Les exploitations de petite et moyenne taille (- 200 hectares) ont fortement diminué, tandis que les exploitations de plus de 200 hectares ont fortement augmenté.

Le Conseil Départemental de la Moselle a soutenu les pratiques extensives des agriculteurs dans des territoires à enjeux environnementaux par le financement de Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAET). Ces MAET sont contractualisées pour 5 ans avec les agriculteurs et assorties de mesures liées au changement de pratiques agricoles (réduction et absence de fertilisation, retard de fauche,..). L'arrondissement de Sarrebourg est concerné par 4 secteurs en MAET (Sud des Vosges Mosellanes, ENS de la Vallée de la Sarre, prairies remarquables du PnL et la Natura 2000 du Complexe de l'étang de Lindre).

À l'échelle locale, la CCSMS a fait l'acquisition d'une ferme pour organiser et favoriser la mise en place de circuits courts. Le but est d'avoir un point de vente pour valoriser les produits locaux.

- Objectifs :**
- Orienter la politique alimentaire du territoire vers une consommation plus locale et durable - Développer les circuits courts
 - Sensibiliser et former sur les bonnes pratiques agricoles et le jardinage écologique

Cibles : Agriculteurs / CAHORE / Producteurs locaux / Acteurs alimentaires / Citoyens

Action 27 : Mettre en œuvre le Plan Alimentaire Territorial (PAT)

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS		
	Faible	Moyen	Fort
Objectif : Opérer à un changement d'échelle de la politique agro-alimentaire de la CCSMS avec un Plan Alimentaire Territorial.		X	



Description :

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une démarche territoriale qui cherche à rapprocher les productions agricoles de la consommation des habitants et à faire grandir les qualités de l'alimentation. Il définit une stratégie, des objectifs et des actions partagées entre les multiples acteurs économiques et institutionnels concernés par ces enjeux.

Le PAT doit avant tout diminuer l'empreinte carbone des secteurs agro-alimentaires, en particulier en raccourcissant les circuits, réduisant la quantité de déchets et en encourageant les productions agricoles plus respectueuses de l'environnement (bio, agroécologie).

La mise en place de ce dispositif passe par la coordination entre les acteurs locaux et une instance gouvernementale qui assure la cohérence du PAT avec les schémas de plus grande échelle (Plan régional d'agriculture durable).

Impacts GES		X	
Impacts Qualité de l'air		X	

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part de surface agricole certifiée (%) Part de surface forestière certifiée (%) Part des surfaces agricoles et naturelles (%) Part d'agriculteurs ayant suivi une formation sur les pratiques durables (%) Structure de vente de produits alimentaires issus de circuits de proximité (nombre/1000hab) Quantité annuelle d'engrais/m ² d'espaces verts Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					



Développer les circuits-courts du producteur au consommateur	2022	2027	PETR	-	DRAAF, Chambre d'agriculture, ADEME		6.4.1
Valoriser les déchets alimentaires	2022	2027	PETR	-			3.3.5
Promouvoir l'offre locale de producteurs locaux et bios	2022	2027	PETR	-			6.4.1



Axe 6 : Concilier développement agricole préservations des richesses naturelles et une alimentation locale de qualité

Objectif 12 : Développer une agriculture et une alimentation durable

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

L'agriculture représente 16% des émissions globales de GES de la CCSMS. Or, la stratégie du PCAET prévoit une réduction des émissions globale de GES de 30% d'ici à 2030 et encourage les acteurs à modifier leurs pratiques agricoles en ce sens.

Le périmètre de la CCSMS porte une identité agricole bien différenciée du reste de la Moselle avec plutôt de l'élevage (bovins, chèvres, moutons) et une légère activité céréalière. Les prairies représentent ainsi le quart du territoire où plus de 65% des surfaces sont déclarées à la PAC. L'agriculture est une activité en recul malgré le maintien global des surfaces. À l'échelle de la CCSMS, la majorité des communes enregistrent une diminution du nombre d'exploitations agricoles. Les exploitations de petite et moyenne taille (- 200 hectares) ont fortement diminué, tandis que les exploitations de plus de 200 hectares ont fortement augmenté.

Le Conseil Départemental de la Moselle a soutenu les pratiques extensives des agriculteurs dans des territoires à enjeux environnementaux par le financement de Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAET). Ces MAET sont contractualisées pour 5 ans avec les agriculteurs et assorties de mesures liées au changement de pratiques agricoles (réduction et absence de fertilisation, retard de fauche,..). L'arrondissement de Sarrebourg est concerné par 4 secteurs en MAET (Sud des Vosges Mosellanes, ENS de la Vallée de la Sarre, prairies remarquables du PnL et la Natura 2000 du Complexe de l'étang de Lindre).

À l'échelle locale, la CCSMS a fait l'acquisition d'une ferme pour organiser et favoriser la mise en place de circuits courts. Le but est d'avoir un point de vente pour valoriser les produits locaux.

Objectifs :

- Orienter la politique alimentaire du territoire vers une consommation plus locale et durable - Développer les circuits courts
- Sensibiliser et former sur les bonnes pratiques agricoles et le jardinage écologique

Cibles : Agriculteurs / CAHORE / Producteurs locaux / Acteurs alimentaires / Citoyens

Action 28 : Accompagner les acteurs agricoles dans le renforcement des bonnes pratiques environnementales et sanitaires

Objectifs :	EVALUATION DES IMPACTS			
	DESCRIPTIF DE L'ACTION	Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie	X		



- Sensibiliser les agriculteurs à la transition des pratiques agricoles vers des pratiques plus écologiques et sanitaires

- Restructurer la filière cuire **Description :**

Utiliser les différents supports d'information mis en place par la CCSMS pour sensibiliser les agriculteurs du territoire sur les pratiques plus vertueuses.

Les outils comme les réunions d'information et de concertation, les campagnes de sensibilisation, les formations ou les revues publiées par la collectivité seront les principaux leviers d'action.

Impacts GES		X	
Impacts Qualité de l'air			X

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part de surface agricole certifiée (%) Part de surface forestière certifiée (%) Part des surfaces agricoles et naturelles (%) Part d'agriculteurs ayant suivi une formation sur les pratiques durables (%) Quantité annuelle d'engrais/m ² d'espaces verts	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Sensibiliser les agriculteurs à l'usage raisonné des phytosanitaires	2021	2022	CCSMS	-	CEN, AERM, Chambre d'Agriculture, FREDON		6.4.1
Soutien de la filière ovine par la structuration de filière cuire, permettant la préservation et le maintien de prairies	2021	2026	CCSMS	-	Industrie du cuir, Chambre d'Agriculture		6.4.1
Sensibiliser les agriculteurs au maintien et à la préservation des prairies, des zones enherbées, et à la gestion des cours d'eau	2021	2026	CCSMS	-	CEN, AERM, Chambre d'Agriculture	Intégré dans l'action 12	6.4.1

Axe 6 : Concilier développement agricole préservations des richesses naturelles et une alimentation locale de qualité

Objectif 13 : Préserver les milieux naturels de la CCSMS

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le PCAET de la collectivité prévoit de prendre en considération la variable environnementale dans ses orientations, soit d'assurer la protection de sa biodiversité et de préserver son patrimoine naturel.

Le cadre naturel de la CCSMS est caractérisé par trois dynamiques à travers le territoire : une zone de forêts et d'étangs, une zone plutôt urbanisée avec quelques prairies et une zone montagneuse. Cette diversité implique la présence d'espèces faunistiques et floristiques très variées dont la protection doit être d'autant plus rigoureuse. Les zonages de biodiversité sont très nombreux sur le territoire (6 Natura 2000, 2 APPB, 35 ZNIEFF, 38 zones humides remarquables etc...).

L'EIE du PCAET a mis en avant la mosaïque remarquable de milieux présents sur la CC, avec de nombreuses zones humides d'intérêt et des habitats remarquables. Cependant, leur sensibilité aux aménagements et aux pratiques les rendent vulnérables. Les enjeux urbains (agricoles, touristiques, sylvicoles et d'étalement urbain notamment) sont primordiaux sur ce territoire.

De plus, à l'échelle régionale, la CCSMS est au croisement de six corridors écologiques majeurs dont la prospérité nécessite certains aménagements (ou déménagements).

Enfin, le patrimoine forestier est séparé en deux régions forestières distinctes (feuillus et conifères). C'est un patrimoine d'importance nationale.

Objectifs :

- Accentuer le recensement et la protection des zones humides du territoire
- Recenser la biodiversité en bordure de zones urbanisées
- Intégrer la prise en compte de l'environnement dans les activités touristiques et culturelles

Cibles : Tous les types d'acteurs / Associations / Etablissements publics

Action 29 : Mettre en place un plan de protection des zones humides

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Renforcer la protection des zones humides, espaces naturels remarquables et utiles à la prospérité de la biodiversité.

Description :

Le territoire de la CCSMS possède un nombre important de zones humides d'intérêt, dont la majorité sont recensées mais ne sont couvertes par aucun dispositif de protection ou de suivi de l'évolution du milieu. Ainsi, la collectivité va mettre en place une politique stricte de protection de ces zones en forçant le passage de certaines d'entre elles de site inventorié à site protégé.

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		
Impacts Qualité de l'air	X		

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Densification urbaine (% de surfaces urbanisées) Part de zones humides (%) Part de zones humides passées en RAMSAR (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Répertorier les zones humides et favoriser leur protection par un classement réglementaire	2021	2025	CCSMS	-	CEN, AERM, Chambre d'Agriculture	Intégré dans l'action 12	3.3.4



Axe 6 : Concilier développement agricole préservations des richesses naturelles et une alimentation locale de qualité

Objectif 13 : Préserver les milieux naturels de la CCSMS

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le PCAET de la collectivité prévoit de prendre en considération la variable environnementale dans ses orientations, soit d’assurer la protection de sa biodiversité et de préserver son patrimoine naturel.

Le cadre naturel de la CCSMS est caractérisé par trois dynamiques à travers le territoire : une zone de forêts et d’étangs, une zone plutôt urbanisée avec quelques prairies et une zone montagneuse. Cette diversité implique la présence d’espèces faunistiques et floristiques très variées dont la protection doit être d’autant plus rigoureuse. Les zonages de biodiversité sont très nombreux sur le territoire (6 Natura 2000, 2 APPB, 35 ZNIEFF, 38 zones humides remarquables etc...).

L’EIE du PCAET a mis en avant la mosaïque remarquable de milieux présents sur la CC, avec de nombreuses zones humides d’intérêt et des habitats remarquables. Cependant, leur sensibilité aux aménagements et aux pratiques les rendent vulnérables. Les enjeux urbains (agricoles, touristiques, sylvicoles et d’étalement urbain notamment) sont primordiaux sur ce territoire.

De plus, à l’échelle régionale, la CCSMS est au croisement de six corridors écologiques majeurs dont la prospérité nécessite certains aménagements (ou déménagements).

Enfin, le patrimoine forestier est séparé en deux régions forestières distinctes (feuillus et conifères). C’est un patrimoine d’importance nationale.

Objectifs :

- Accentuer le recensement et la protection des zones humides du territoire
- Recenser la biodiversité en bordure de zones urbanisées
- Intégrer la prise en compte de l’environnement dans les activités touristiques et culturelles

Cibles : Tous les types d’acteurs / Associations / Etablissements publics

Action 30 : Développer des activités culturelles et touristiques autour de la biodiversité

DESCRIPTIF DE L’ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Utiliser le tourisme comme levier de sensibilisation aux problématiques liées à la biodiversité du territoire.

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		



Utiliser les différents supports d'information mis en place par la CCSMS pour sensibiliser les citoyens du territoire sur l'apport de la biodiversité aux écosystèmes, sur les espèces remarquables du territoire et sur l'impact du tourisme ou de la fréquentation humaine sur certains sites.

Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux et les revues publiées par la collectivité (atlas) seront les principaux leviers d'action.

Impacts Qualité de l'air	X		
---------------------------------	----------	--	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input checked="" type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Création d'un CPIE et d'une animation dédiée à la valorisation des ressources naturelles (en lien avec MAB)	2022	2027	CCSMS	-	Association EEDD, PETR	10 000 €	6.3.2



Axe 6 : Concilier développement agricole préservations des richesses naturelles et une alimentation locale de qualité

Objectif 13 : Préserver les milieux naturels de la CCSMS

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le PCAET de la collectivité prévoit de prendre en considération la variable environnementale dans ses orientations, soit d'assurer la protection de sa biodiversité et de préserver son patrimoine naturel.

Le cadre naturel de la CCSMS est caractérisé par trois dynamiques à travers le territoire : une zone de forêts et d'étangs, une zone plutôt urbanisée avec quelques prairies et une zone montagneuse. Cette diversité implique la présence d'espèces faunistiques et floristiques très variées dont la protection doit être d'autant plus rigoureuse. Les zonages de biodiversité sont très nombreux sur le territoire (6 Natura 2000, 2 APPB, 35 ZNIEFF, 38 zones humides remarquables etc...).

L'EIE du PCAET a mis en avant la mosaïque remarquable de milieux présents sur la CC, avec de nombreuses zones humides d'intérêt et des habitats remarquables. Cependant, leur sensibilité aux aménagements et aux pratiques les rendent vulnérables. Les enjeux urbains (agricoles, touristiques, sylvicoles et d'étalement urbain notamment) sont primordiaux sur ce territoire.

De plus, à l'échelle régionale, la CCSMS est au croisement de six corridors écologiques majeurs dont la prospérité nécessite certains aménagements (ou déménagements).

Enfin, le patrimoine forestier est séparé en deux régions forestières distinctes (feuillus et conifères). C'est un patrimoine d'importance nationale.

Objectifs :

- Accentuer le recensement et la protection des zones humides du territoire
- Recenser la biodiversité en bordure de zones urbanisées
- Intégrer la prise en compte de l'environnement dans les activités touristiques et culturelles

Cibles : Tous les types d'acteurs / Associations / Etablissements publics

Action 31 : Mettre en place les mesures nécessaires à l'adaptation des arbres sur le territoire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Expérimenter pour améliorer la connaissance de la collectivité sur les effets du changement climatique sur les espaces forestiers du territoire et pour identifier des bonnes pratiques d'adaptation.

Description :

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		



La connaissance des impacts du changement climatique sur la biodiversité est encore limitée. Afin d’anticiper tous les effets du changement climatique sur le milieu, il est nécessaire d’identifier les espèces plus adaptées à de forte chaleur, aux restrictions d’eau et autres phénomènes extrêmes.

Cette action vise donc à améliorer cette connaissance par l’expérimentation d’adaptation des essences du territoire de la collectivité.

Impacts Qualité de l’air	X		
--------------------------	---	--	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D’ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
		<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l’air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit’ergie
	Date début	Date fin					
Expérimenter les essences adaptées aux changements climatiques en forêt	2022	2027	ONF		Etat, CCSMS, communes		1.1.3
Expérimenter les essences adaptées aux changements climatiques milieux urbanisés (formation et mise en œuvre outil CEREMA)	2022	2027	Communes		Etat, CEREMA		1.1.3 & 3.3.4



Axe 6 : Concilier développement agricole préservations des richesses naturelles et une alimentation locale de qualité

Objectif 13 : Préserver les milieux naturels de la CCSMS

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le PCAET de la collectivité prévoit de prendre en considération la variable environnementale dans ses orientations, soit d'assurer la protection de sa biodiversité et de préserver son patrimoine naturel.

Le cadre naturel de la CCSMS est caractérisé par trois dynamiques à travers le territoire : une zone de forêts et d'étangs, une zone plutôt urbanisée avec quelques prairies et une zone montagneuse. Cette diversité implique la présence d'espèces faunistiques et floristiques très variées dont la protection doit être d'autant plus rigoureuse. Les zonages de biodiversité sont très nombreux sur le territoire (6 Natura 2000, 2 APPB, 35 ZNIEFF, 38 zones humides remarquables etc...).

L'EIE du PCAET a mis en avant la mosaïque remarquable de milieux présents sur la CC, avec de nombreuses zones humides d'intérêt et des habitats remarquables. Cependant, leur sensibilité aux aménagements et aux pratiques les rendent vulnérables. Les enjeux urbains (agricoles, touristiques, sylvicoles et d'étalement urbain notamment) sont primordiaux sur ce territoire.

De plus, à l'échelle régionale, la CCSMS est au croisement de six corridors écologiques majeurs dont la prospérité nécessite certains aménagements (ou déménagements).

Enfin, le patrimoine forestier est séparé en deux régions forestières distinctes (feuillus et conifères). C'est un patrimoine d'importance nationale.

Objectifs :

- Accentuer le recensement et la protection des zones humides du territoire
- Recenser la biodiversité en bordure de zones urbanisées
- Intégrer la prise en compte de l'environnement dans les activités touristiques et culturelles

Cibles : Tous les types d'acteurs / Associations / Etablissements publics

Action 32 : Mettre en œuvre des solutions adaptées aux problématiques environnementales autour des étangs réservoirs (plantes invasives, cyanobactéries)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif :

Organiser la gestion et la protection des étangs du territoire.

Description :

La collectivité va développer un plan de gestion des étangs et un observatoire de la qualité de l'eau.

	Faible	Moyen	Fort
Impacts Énergie	X		
Impacts GES	X		



Le plan de gestion dresse un état des lieux du patrimoine naturel, évalue son degré de rareté, son état de conservation et les menaces qui pèsent sur lui. Il planifie les actions à mener afin de conserver la biodiversité du site. L'observatoire de qualité de l'eau sera un complément de contrôle qui s'assurera du maintien des fonctions hydrologiques, physiques, biogéochimiques et écologiques des sites couverts.

Impacts Qualité de l'air	X		
--------------------------	---	--	--

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
	Part de zones humides (%)	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Réaliser un plan de gestion des Etangs	2022	2025	VNF		CCSMS, Bureaux d'études, AERM, ARS		1.3.1
Expérimenter des solutions innovantes	2022	2025	Commune de Mittersheim		Région Grand Est, ARS, CCSMS, associations	280 000 €	1.3.1
Mettre en place un Observatoire de la qualité des eaux pour sectoriser les zones en fonction des usages	2022	2027	CCSMS		AERM, VNF, ARS	140 000 €	1.3.1



Axe 7 : Placer le citoyen au cœur du changement de comportement face aux enjeux climatiques

Objectif 14 : Faire des habitants des éco-citoyens

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
 Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) estime que 95% des effets du changement climatique sont dus aux activités humaines. Le rôle du citoyen est crucial. Les changements de comportement individuels sont en effet indispensables. La capacité du citoyen est aussi d'influencer les élus dans leur prise de position. Il faut donc agir sur son mode de vie, ses préoccupations surtout que certains changements ne sont pas naturels pour tous.

Pour aller au-delà de la sensibilisation des habitants au changement climatique et accentuer ses effets, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud propose aux citoyens de devenir acteurs dans la démarche en les accompagnant dans leurs actions.

Objectifs :

- Fédérer et former les habitants autour de la transition du territoire
- Engager une réelle démarche territoriale

Cibles : Tous les citoyens de la CCSMS

Action 33 : Impliquer les habitants du territoire dans la transition énergétique

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS				
Objectif : Sensibiliser les habitants sur leur implication dans la transition énergétique grâce aux éco-gestes. Description : Utiliser les différents supports d'information mis en place par la collectivité pour sensibiliser les citoyens du territoire sur la transition énergétique et les habitudes à adopter au quotidien. Les outils comme les démarches pédagogiques, les campagnes de sensibilisation, les kits ou les revues publiées par la collectivité seront les principaux leviers d'action.		Faible	Moyen	Fort	
	Impacts Énergie			X	
	Impacts GES	X			
	Impacts Qualité de l'air	X			

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
----------------	-------------	--------------------------------	--------------------



	<p>Nombre de manifestations et de démarches de sensibilisation organisées</p> <p>Nombre d'heures de consultations et de conseil sur l'énergie et la construction (minutes/100hab.an)</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement
--	--	--	---

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Réaliser des campagnes de sensibilisation et des démarches pédagogiques pour les citoyens et les scolaires	2022	2027	CCSMS	-	Associations	10 000 €	6.5.2 & 6.5.3
Identifier et mettre en lumière des ambassadeurs (famille témoin) de la politique climat-air-énergie et des bonnes pratiques sur le territoire	2022	2025	CCSMS	-	PETR, associations EEDD	10 000 €	6.5.2
Diffuser des kits de sensibilisation bonnes pratiques (écogestes) pour les ménages	2022	2024	CCSMS	-	Associations	2 000 €	6.5.2



Axe 7 : Placer le citoyen au cœur du changement de comportement face aux enjeux climatiques

Objectif 15 : Proposer un accompagnement pour faciliter l'émergence d'initiatives locales

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :
 Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) estime que 95% des effets du changement climatique sont dus aux activités humaines. Le rôle du citoyen est crucial. Les changements de comportement individuels sont en effet indispensables. La capacité du citoyen est aussi d'influencer les élus dans leur prise de position. Il faut donc agir sur son mode de vie, ses préoccupations surtout que certains changements ne sont pas naturels pour tous.
 Pour aller au-delà de la sensibilisation des habitants au changement climatique et accentuer ses effets, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud propose aux citoyens de devenir acteurs dans la démarche en les accompagnant dans leurs actions.

Objectifs :

- Fédérer et former les habitants autour de la transition du territoire
- Engager une réelle démarche territoriale

Cibles : Tous les citoyens de la CCSMS

Action 34 : Identifier et accompagner des projets participatifs ou citoyens d'énergie renouvelable

DESCRIPTIF DE L'ACTION	EVALUATION DES IMPACTS				
<p>Objectif : Solliciter les citoyens pour la mise en place d'une stratégie territoriale de développement des énergies renouvelables transversale à tous les acteurs.</p> <p>Description : Discuter avec les citoyens et identifier des actions d'aménagement de projets renouvelables participatifs à mettre en place afin d'en faire des acteurs à part entière de la transition énergétique du territoire. Ce procédé de financement citoyen renforce la cohésion entre les différents acteurs et consiste en une forme de circuit court de l'investissement.</p> <p>La sensibilisation des acteurs aux différents projets se fera par le biais de réunions d'information. Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux ou les revues publiées par la CCSMS seront des leviers d'actions efficaces pour inciter les gens à se réunir.</p>		Faible	Moyen	Fort	
	Impacts Énergie	X			
	Impacts GES	X			
	Impacts Qualité de l'air	X			

MOYENS HUMAINS	INDICATEURS	SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES	RESULTATS ATTENDUS
----------------	-------------	--------------------------------	--------------------



	Nombre de projets participatifs émergeant	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers <input type="checkbox"/> Autres transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input checked="" type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement
--	---	---	--

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Organiser des réunions publiques pour sensibiliser les administrés aux projets écocitoyens	2022	2023	CCSMS	-	GECCLER, partenaires privés		6.5.1
Accompagner la mise en place de projets participatifs	2023	2027	Associations	-	CCSMS	10 000 €	6.5.5



Axe 7 : Placer le citoyen au cœur du changement de comportement face aux enjeux climatiques

Objectif 15 : Proposer un accompagnement pour faciliter l'émergence d'initiatives locales

CONTEXTE - ENJEUX

Contexte :

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) estime que 95% des effets du changement climatique sont dus aux activités humaines. Le rôle du citoyen est crucial. Les changements de comportement individuels sont en effet indispensables. La capacité du citoyen est aussi d'influencer les élus dans leur prise de position. Il faut donc agir sur son mode de vie, ses préoccupations surtout que certains changements ne sont pas naturels pour tous.

Pour aller au-delà de la sensibilisation des habitants au changement climatique et accentuer ses effets, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud propose aux citoyens de devenir acteurs dans la démarche en les accompagnant dans leurs actions.

Objectifs :

- Fédérer et former les habitants autour de la transition du territoire
- Engager une réelle démarche territoriale

Cibles : Tous les citoyens de la CCSMS

Action 35 : Proposer des formations à la permaculture et au jardinage écologique

DESCRIPTIF DE L'ACTION

EVALUATION DES IMPACTS

Objectif : Sensibiliser les acteurs et citoyens volontaires du territoire au changement de pratiques culturelles et jardinières pour une approche plus écologique. Description : Utiliser les différents supports d'information mis en place par la collectivité pour sensibiliser les citoyens sur l'existence de formations à la permaculture et au jardinage écologique au sein de la CCSMS. Les outils comme le site internet, les réseaux sociaux et les revues publiées par la collectivité seront les principaux leviers d'action.				
		Faible	Moyen	Fort
	Impacts Énergie		X	
	Impacts GES		X	
Impacts Qualité de l'air		X		

MOYENS HUMAINS

INDICATEURS

SECTEURS D'ACTIVITES CONCERNES

RESULTATS ATTENDUS

	Nombre de formations effectuées	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Tertiaire <input type="checkbox"/> Transports routiers	<input type="checkbox"/> Efficacité et sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Réductions des émissions de gaz à effet de serre
	Part de la population ayant pris part à une formation de ce type (%) Part d'agriculteurs ayant suivi une formation sur les pratiques durables (%) Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%) Quantité annuelle d'engrais/m ² d'espaces verts	<input type="checkbox"/> Autres transports <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Déchets <input type="checkbox"/> Branche énergie	<input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input type="checkbox"/> Bienfait pour la santé <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation/ formation / accompagnement

Mesure	Calendrier		Direction pilote	Direction contributrices	Partenaires	Budget	Numéro Cit'ergie
	Date début	Date fin					
Former le grand public au rôle de la biodiversité dans le jardinage et sur la permaculture	2022	2027	PETR		Associations		1.1.4